

RDN

Conférence

Jeudi 20 avril 2017

18h-20h

Centre Panthéon - Salle des fêtes

« La défense et la sécurité nationale dans les programmes présidentiels »

Une étude réalisée par les étudiants des Masters
« Armées, défense et sécurité » (Paris IV)
et « Relations internationales » (Paris II-Paris IV)

Sous la direction de M. Tristan LECOQ
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé (histoire contemporaine)
à l'Université Paris-Sorbonne

Universités Paris-Sorbonne (Paris IV) & Panthéon-Assas (Paris II)



CENTRE THUCYDIDE
analyse et recherche
en relations internationales

LES JEUNES
INTERNATIONALISTES



Les Cahiers de la
Revue Défense Nationale



Conférence

« La défense et la sécurité nationale dans les programmes présidentiels »

Une étude réalisée par les étudiants des Masters
« Armées, défense et sécurité » (Paris IV)
et « Relations internationales » (Paris II-Paris IV)

Sous la direction de M. Tristan LECOQ
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé (histoire contemporaine)
à l'Université Paris-Sorbonne

Universités Paris-Sorbonne (Paris IV) et Panthéon-Assas (Paris II)

Les chantiers de la défense en 2017

Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'Éducation nationale. Professeur des universités associé (histoire contemporaine) à l'Université de Paris Sorbonne.

« **L**a défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il n'y saurait manquer sans se détruire lui-même ». Ainsi s'exprimait le général de Gaulle à Bayeux, le 14 juin 1952.

La campagne présidentielle est le moment où les candidats à la plus haute fonction de l'État expriment leurs positions personnelles, celles de leur parti, celles des coalitions qui les soutiennent. Ces positions, pour importantes qu'elles soient, les engagent cependant dans le contexte de l'histoire de notre pays, de sa place et de son rang dans le monde, des changements qui affectent la société française. Le cadre, ce sont les politiques publiques qui concourent à la défense et à la sécurité nationale.

Celles-ci s'inscrivent dans une continuité de défense de la France, du *Livre blanc sur la défense nationale* de 1972 au *Livre blanc sur la défense* de 1994 et aux *Livres blancs sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 et 2013. L'analyse des projets sur la défense et la sécurité nationale des candidats, la place que ces sujets occupent dans leurs programmes, les grands traits qui émergent de ceux-ci constituent la matière des sujets traités dans ce dossier.

Une réalité contemporaine commande tout : la relation entre sécurité extérieure et sécurité intérieure est fonction directe de la relation entre menaces extérieures et menaces intérieures. Elle est la concrétisation de l'évolution d'une menace, hier aux frontières, à la menace aujourd'hui sans frontières, et d'une défense historiquement aux frontières, à la défense de nos jours sans frontières ⁽¹⁾.

C'est dans ce cadre que se pose la question du terrorisme et de la fonction « protection » sur le territoire et celle des opérations extérieures qui sont le prolongement de la défense et de la sécurité nationale de la France, loin de ses frontières terrestres, aériennes et maritimes. C'est aussi dans ce cadre que se pose la question des alliances auxquelles la France appartient, des capacités de nos Armées

(1) Lecoq Tristan : « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières » in *Questions internationales* n° 79-80 (« Le réveil des frontières »), Paris, La documentation française, mai-août 2016.

à y faire face et des moyens pour y parvenir. C'est enfin dans ce cadre que se pose la question de cette assurance ultime pour les intérêts vitaux de notre pays qu'est la dissuasion.

L'étude des positions respectives des candidats est présentée en 5 questions :

1. Le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale.
2. L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances.
3. Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées.
4. La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international.
5. La question de la participation des citoyens à la défense.

1. Le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale

L'identification des menaces, la détermination des réponses, l'impératif de défense des intérêts nationaux, des citoyens, des valeurs que la France illustre, promeut et défend, sur le territoire national et bien au-delà de nos frontières constituent la base d'une politique publique de défense et de sécurité nationale.

La multiplication des crises, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, depuis la fin de la guerre froide, pose à la France la question de la contribution à la résolution de ces crises et à la stabilité : en Europe, dans l'Est de la Méditerranée, en Afrique et dans le monde. Place historique, position géographique, positionnement politique : l'élection présidentielle est aussi une opération de vérité sur la défense de la France, sur le niveau de pertinence de la « posture » de défense, sur le rang de puissance de notre pays.

Intérêts stratégiques, intérêts de puissance, intérêts vitaux : c'est à partir d'une définition ou d'une redéfinition de ces trois cercles qui commandent la politique publique de défense et de sécurité nationale, du choix de nos alliances à la dissuasion nucléaire qu'un dessein présidentiel se construit.

2. L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances

Doivent être interrogés dans ce cadre l'état de l'Alliance atlantique : une alliance politique entre les Américains et les Européens, de son bras armé : l'Otan, et l'état des relations transatlantiques ; l'état de la défense européenne ; l'état des

participations de la France aux opérations extérieures depuis les années 1990, dans des coalitions de circonstances ou pas.

L'analyse doit par exemple porter sur les dépenses de défense en Europe (Allemagne 1,2 % du PIB, France 1,8 % et Royaume-Uni 2,2 %), les réalités du désengagement des États-Unis, la politique du nouveau président Donald Trump. Dans ce contexte, trois choix sont possibles : la défense de l'Europe entre les mains de l'Otan, la défense en Europe, fruit de coalitions des nations « majeures » en matière militaire (dans le contexte du *Brexit*), la défense européenne, c'est-à-dire la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) et les coopérations industrielles.

Les deux principaux partenaires de la France en la matière sont le Royaume-Uni et l'Allemagne, dont les intérêts et les positions sont assez largement divergents et les traditions comme les réalités militaires fort différentes.

La question des coopérations politiques, dans des ensembles plus larges et quels qu'en soient les cadres d'exercice, débouche sur une analyse en termes de capacités militaires. La logique des interventions militaires n'est en effet plus seulement une logique de milieu (terrestre, aérien, maritime) mais une logique de forces combinées et de théâtres d'intervention, intérieurs et extérieurs. Comment et sur quelles bases y travailler et partager les capacités ?

3. Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées

Les contrats opérationnels sont un cahier des charges des engagements des Armées par rapport à leurs capacités. Ils sont ou doivent être le reflet factuel des missions des Armées. Les crises intérieures et extérieures qui ont frappé notre pays sur notre sol ou ailleurs, les engagements de nos Armées dans les opérations intérieures et extérieures ont certes des caractéristiques différentes. Pour le pouvoir politique, il s'agit pourtant et en permanence de disposer d'un outil militaire et policier capable de répondre, en des délais très brefs, à une menace intérieure et extérieure.

Pour les Armées et, plus largement, pour l'ensemble du dispositif de défense et de sécurité nationale, la contrainte est en effet semblable : pouvoir mobiliser à la demande des forces dont la réponse est fonction de la crise, de son intensité, de sa durée. De la ductilité de l'outil militaire dépend, pour partie, la survie de la nation, à l'extérieur et à l'intérieur de nos frontières.

Sont concernés les trois théâtres majeurs des opérations extérieures (Opex) de la France ; le Sahel, le Proche et le Moyen-Orient, les opérations secondaires en Afrique. Soient quelque 9 000 soldats de l'Armée de terre, au-dessus des limites fixées par les contrats opérationnels. Il en est de même pour l'Armée de l'air.

Depuis 2015, les opérations intérieures (Opint) mobilisent entre 7 000 et 10 000 militaires. La diminution des effectifs des Armées, constante des chantiers de la défense depuis 1995, a été stabilisée en 2015, en bonne partie pour ces Opint. S'agit-il de missions permanentes des Armées ?

La question des capacités et des missions ne se réduit pas au nombre : ainsi en est-il d'insuffisances capacitaires présentes ou possibles, s'agissant du ravitaillement en vol, du triptyque intelligence, surveillance et reconnaissance (ISR), des hélicoptères, du groupe aéronaval... que faut-il conserver, partager, abandonner ? Est-il possible et raisonnable d'envisager des « relais militaires » aux opérations extérieures, telles que les forces locales, multinationales, européennes ? Des relais diplomatiques et politiques aux opérations extérieures, telle que par exemple la formation des cadres administratifs et militaires des États concernés ?

4. La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international

Les choix budgétaires qui conditionnent les moyens des Armées et, pour partie, ceux de la défense et de la sécurité nationale dans son ensemble sont directement fonction des réponses aux trois questions qui précèdent.

Le budget de la défense s'établit aujourd'hui à 42,3 milliards d'euros, soient 13,7 % du budget général (Éducation 21,7 %, charge de la dette 14 %). Le calcul hors-pensions fait apparaître des moyens budgétaires à hauteur de 31,4 Mds d'euros en 2015, 32 en 2016 et 32,2 en 2017.

Les deux questions qui sont posées au futur chef de l'État, chef des Armées sont, respectivement, celle du respect des engagements de la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 et celle des 2 % du PIB, montant estimé indispensable par les militaires (dont le Chef d'état-major des Armées) pour restaurer certaines capacités militaires, accomplir les missions des Armées et préparer l'avenir. Leur affectation aux Armées supposerait un budget d'un montant annuel de 42 Mds, hors-pensions.

La question des 2 % du PIB recouvre en fait celles de la cohérence des missions et des moyens, de la révision des capacités opérationnelles et des contrats opérationnels, même si celle des partages capacitaires (avec nos alliés) reste posée, hors-nucléaire. La capacité de mobilisation des effectifs requis par les projections de forces, ceux liés à la protection du territoire, la disponibilité du groupe aéronaval, les coûts liés au renseignement et à la sécurité des systèmes d'information entrent dans ces chantiers d'après-élections. La ductilité coûte cher.

La modernisation de l'outil politique qu'est l'instrument de la dissuasion est toute aussi essentielle à la crédibilité de la défense. Le Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) de 3^e génération, prévu pour entrer en service en 2035,

requiert 10 Mds d'euros en 10 ans. Cet effort très lourd devrait peser à partir de 2020, c'est-à-dire dès la troisième année du prochain quinquennat.

5. La question de la participation des citoyens à la défense

Depuis 2015, la question de la réponse citoyenne aux attaques des terroristes sur notre sol est posée. 20 ans après la suspension de la conscription, on constate une forme de retour, de reconversion, de redécouverte d'une volonté d'engagement, sinon de service. Un élan citoyen et républicain s'est fait jour. S'il faut sans doute le nuancer, le canaliser, le valoriser, les expériences tentées depuis 1997 ne fournissent pas de réponse acceptable par tous, ni sur le plan civique, ni sur le plan opérationnel.

Un conseil de défense s'est tenu sur ces matières, en septembre 2016. La généralisation du Service militaire adapté (SMA) a été envisagée. Son coût l'a fait écarter. Le retour au service militaire annuel pour 150 000 jeunes gens pose d'insurmontables problèmes d'encadrement, de coût et d'efficacité. *Quid* des jeunes filles, dont il est évident qu'elles seraient concernées ?

La création d'une « Garde nationale » a été officialisée par décret le 13 octobre 2016. Extension et montée en puissance de la réserve opérationnelle en sont les deux expressions. La réserve d'aujourd'hui est le fait d'une minorité de spécialistes mobilisables en fonction des besoins des Armées : en 2017, 28 700 militaires des trois armées, dont près de 55 % pour l'Armée de terre, 16 % pour la Marine nationale, 14 % pour l'Armée de l'air. L'objectif est d'atteindre une Garde nationale de 85 000 hommes d'ici à trois ans, en y incluant les effectifs mobilisables de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale.

*

**

L'élection présidentielle de 2017 se situe à un tournant historique des politiques de défense et de sécurité nationale, au début du XXI^e siècle : leurs enjeux et leurs objets ne sauraient se limiter, comme hier et pour essentiel que cela demeure, au « ...fonctionnement normal et régulier des pouvoirs publics ». La frontière entre la défense et la sécurité nationale disparaît à mesure que la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure disparaît également.

La lutte contre le terrorisme, sur notre territoire et sur les théâtres d'opérations au Proche-Orient et en Afrique dans le même temps, en est la trace, la marque.

Défendre la France et assurer la sécurité nationale, c'est donc bien assurer la continuité de la vie nationale, sur le territoire national et partout où celle-ci peut dépendre de nos engagements extérieurs, dans le cadre de nos alliances, c'est bien ce qui donne le sens à une politique publique de sécurité nationale dans l'après guerre froide. Dans le contexte d'une défense sans frontières, d'une projection

et d'une continentalisation, sur mer, sous les mers, au-dessus des mers, des enjeux de puissance ⁽²⁾.

Les *Livres blancs* de 2008 et 2013 avaient réaffirmé la priorité de l'autonomie stratégique de notre pays, dans le cadre de nos alliances et de nos engagements. Les Armées devaient y préserver des capacités-clef : moyens de renseignement, capacités de commandement, forces spéciales. Pour conserver l'initiative, les forces devaient se spécialiser et s'organiser, avec un objectif de capacité de projection de 15 000 hommes dans une opération extérieure de « coercition majeure ». L'accent mis sur le renseignement militaire, intérieur et extérieur, sur la protection des systèmes d'information, sur la coordination interministérielle en matière de sécurité nationale s'inscrivait dans une volonté d'assurer la continuité de la vie nationale, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

Si beaucoup a été fait depuis dix ans, beaucoup reste à faire.

La réflexion et l'action s'inscrivent dans le cadre historique d'un État souverain, dépositaire des intérêts vitaux de défense et de sécurité de la France, adossée à l'assurance ultime de la dissuasion nucléaire, pour tenir compte au présent des acteurs en chaîne réunis par un État qui défend, protège et assure, à l'intérieur de nos frontières, les infrastructures civiles et militaires indispensables à la continuité de la vie nationale, dont nos alliances et nos interventions sont, à l'extérieur de nos frontières, le prolongement et le dépassement de celles-ci.

(2) Lecoq Tristan et Smits Florence : Enseigner la mer. Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation ; Paris, Canopé, 2016.

Introduction à la méthode

Charlotte LE BRETON

Étudiante en Master II « Relations internationales » (universités Panthéon-Assas Paris II et Paris-Sorbonne Paris IV). Secrétaire générale de l'Association « Les Jeunes Internationalistes ».

L'élection du prochain, ou de la prochaine, président(e) de la République sera-t-elle encore bel et bien « la rencontre d'un homme [ou d'une femme] et d'un peuple » ? ⁽¹⁾ Une chose est sûre, cette nouvelle rencontre aura lieu dans un contexte bien spécifique. La 11^e campagne présidentielle de la V^e République est marquée par un désintérêt – allant parfois même jusqu'à une extrême lassitude – des Français envers les politiques, qui se traduit par deux principales tendances : l'abstention d'une part, et la montée du populisme, d'autre part. Cette rencontre prend enfin place dans une France tourmentée, blessée et dont les attentes sont toujours plus nombreuses, diverses et difficiles à concilier.

Si la défense et la sécurité nationale ne sont, *a priori*, pas les préoccupations principales des Français (se trouvant loin derrière les questions économiques et sociales notamment), le contexte fait, depuis quelques années, croître des sentiments d'incertitude, d'appréhension et, chez certains, même de peur. Dans ce climat anxieux, ce monde aux menaces devenues globales, aux guerres asymétriques, à la défense sans frontières, ce « peuple » manifeste malgré tout le besoin d'une figure présidentielle toujours plus forte, rassurante voire sécurisante. Les récents attentats qui ont frappé notre sol et nos esprits nous incitent inévitablement à nous pencher sur la manière dont les candidats prévoient de se confronter à ces nouveaux enjeux.

Toutefois, nous remarquerons que si ces problématiques se trouvent régulièrement au cœur des discussions, elles ne tiennent pas une place centrale dans les programmes étudiés dans ce cahier. Si la défense et la sécurité nationale sont bien souvent au cœur d'enjeux vitaux pour notre pays, les choix de politiques publiques en la matière semblent parfois presque accessoires. Elles n'en restent pas moins essentielles. Le changement de « *Commander in Chief* » américain, les velléités expansionnistes russes et indépendantistes britanniques, l'avenir d'un Moyen-Orient à feu et à sang, où nos troupes sont engagées, sont autant

(1) Formule attribuée au général de Gaulle lors de l'élection présidentielle de 1962.

d'événements qui soulèvent de nouvelles interrogations que les aspirants au poste de chef de l'État et, *de facto*, à celui de chef des Armées, ne peuvent occulter.

L'idée d'une réflexion plus poussée autour de ces différents projets présidentiels est ainsi née, assez naturellement, chez notre Professeur. C'est, en effet, dans le cadre du séminaire intitulé « La France et sa défense à l'époque contemporaine : Histoire, actualités, enjeux »⁽²⁾ qu'il dispense, que Monsieur Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'Éducation nationale et Professeur des Universités associé, a soumis à ses étudiants cette idée d'analyser « La défense et la sécurité nationale dans les programmes présidentiels ».

Sur la base du volontariat, six groupes se sont donc constitués, chacun s'attelant au programme du parti de leur choix – un choix qui, rappelons-le, ne reflète pas nécessairement leurs propres orientations politiques. Notons également que les synthèses effectuées par les étudiants n'engagent que leurs auteurs, et que l'ordre de présentation a été déterminé par tirage au sort.

D'un point de vue toujours purement factuel :

– le programme des divers gauche – en particulier de « La France insoumise » – fut ainsi étudié par Rachel JEAN (rapporteuse), Jérémy BAOT, Cécile CAZAUMAYOU, Caroline Élisabeth MARIDAT et Héloïse WIART ;

– celui du Parti socialiste par Guillaume CORBET (rapporteur), Emma MARTY et Vincent TOURRET ;

– celui d'Europe Écologie Les Verts par Marwan BOUSSELMAME (jusqu'au retrait et au ralliement de leur candidat à Benoît Hamon) ;

– celui d'« En Marche ! » par Léonard DAVID-CIEUTAT (rapporteur), Maud ABA'A et Emma RAMIERE ;

– celui des Républicains par Enguerrand DUCOURTIL (rapporteur), Antoine DÉBARBOILLÉ, Maxime HANNEBIQUE et Ronan HILL ;

– et enfin, celui du Front national par Charlotte LE BRETON (rapporteuse), Boris AVRIL-TERRONES, Apolline JACQUOT et Manon OLIVARD.

Chaque groupe a d'abord effectué ce travail de recherche et d'analyse de manière autonome, et centralisé par un rapporteur – ceci toujours dans le cadre des cinq grandes questions, des cinq grands axes proposés par Monsieur LECOQ : le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale ; l'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances ; les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels (les missions des Armées) ; la question des moyens alloués à la défense,

(2) Ce séminaire est notamment proposé dans le cadre des Masters « Armées, défense et sécurité » (Paris IV) et « Relations internationales » (Paris II-Paris IV).

dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international ; la question de la participation des citoyens à la défense.

Une fois ce premier travail suffisamment avancé, et dans un souci de cohésion et de clarté, l'ensemble des groupes s'est réuni et concerté à plusieurs reprises afin de confronter les différents résultats obtenus et de rapprocher la présentation de leurs analyses. Il convenait d'abord d'en distinguer et d'en souligner les similitudes et divergences, avant de parvenir à les restituer de la manière la plus complète possible, tout en veillant à ce que ce rendu reste accessible à tous.

Deux difficultés majeures se sont posées dans cette campagne rythmée par d'incessants rebondissements, la première étant l'évolution des candidatures – à l'instar de celles de Yannick Jadot et de François Fillon – et les délais d'apparition des programmes, souvent tardifs et parfois parcellaires. Un important travail de veille était ainsi requis et nous ne pouvions nous contenter d'être actifs – il nous fallait être réactifs. Une seconde difficulté résidait dans la distinction à faire entre les programmes d'un parti et de son candidat, aux primaires d'abord pour certains, et à l'élection présidentielle ensuite. La frontière peut être mince ; elle mérite néanmoins une attention particulière, le candidat à la plus haute fonction de l'État devenant aussi le représentant d'une « famille politique » et de valeurs que ses partisans ne souhaitent pas voir occultées et entendent bien faire triompher. Chaque groupe de travail a ainsi veillé à ne pas tomber dans cet écueil et à confronter les points de vue de ses diverses composantes.

*

**

Cette étude, d'abord « simple » travail de classe, a peu à peu pris une plus grande ampleur – devenant le thème d'une conférence organisée le 20 avril 2017 au Centre Panthéon, ainsi que le sujet du présent cahier. Une évolution rendue possible grâce à la *Revue Défense Nationale*, et plus particulièrement au colonel Jérôme PELLISTRANDI (rédacteur en chef), qui a tout de suite accepté notre demande de partenariat avec enthousiasme et bienveillance, ainsi qu'à Monsieur Jérôme DOLLÉ (secrétaire de rédaction), dont le suivi et le travail de mise en forme fut aussi nécessaire que précieux. La possibilité de publier nos travaux dans cette revue prestigieuse fut accueillie avec un sentiment évident de gratitude mais également beaucoup de joie, si ce n'est avec une certaine fierté, par les étudiants et leur professeur responsable du projet. Nous devons ensuite sa concrétisation au Centre Thucydide, et en particulier à son directeur, le Professeur Julian FERNANDEZ, qui n'a eu de cesse de soutenir et d'encourager notre initiative, et qui a accepté de financer sa publication.

C'est toutefois bien à Monsieur Tristan LECOQ que nous devons la réussite de ce projet. Véritable inspirateur de cette initiative, notre Professeur a encadré ce travail du début à la fin, avec l'expertise, la rigueur et la bienveillance qui caractérisent sa pédagogie, tout en nous accordant la confiance et la liberté nécessaires à

ce type d'entreprise et, de manière générale, à tout apprentissage de qualité. Monsieur LECOQ nous a ainsi offert une fenêtre trop rarement présentée dans le cadre de nos formations, et a su rendre cette nouvelle expérience aussi riche que passionnante. Universitaire d'abord, ce projet fut aussi très professionnalisant, en ce qu'il nous a demandé de faire appel à des compétences plus opérationnelles et à notre sens de l'initiative. Dans cette campagne quelque peu tumultueuse, les candidats proposent en effet des programmes qui sont pour la plupart rédigés sous la forme d'engagements, relativement vagues et ne reflétant que les grandes lignes d'un projet que chacun s'engage à détailler une fois élu(e) – une manière de se protéger des éventuelles ripostes pointilleuses d'experts et adversaires, souvent sources de discrédit.

Les étudiants ne pouvaient, en conséquence, se contenter de lire, de visionner et d'analyser en détail programmes et déclarations. L'obtention d'informations précises, nécessaires à ce travail que nous voulions de qualité, passait donc inévitablement par d'autres moyens : prises de contact et demandes d'interviews avec les personnalités en charge des thèmes abordés, envois de questionnaires, déplacements aux QG de campagnes et sièges de partis, entre autres. Certaines initiatives furent vaines, d'autres fructueuses. Elles ont, néanmoins, toutes été engagées avec l'entrain, la détermination et la rigueur dont les étudiants ont fait preuve tout au long de ce travail, dans un seul et unique but : offrir à nos concitoyens, auditeurs et lecteurs, un état des lieux le plus objectif possible des éléments de réponse des candidats à la présidentielle à ces questions de défense et de sécurité nationale, la veille de l'élection de leur prochain Commandant en chef.

Jean-Luc Mélenchon

« La France insoumise »

Pour un nouvel indépendantisme ⁽¹⁾ menant à la paix

Rachel JEAN (rapporteuse), Jérémie BAOT, Cécile CAZAUMAYOU,
Caroline Élisabeth MARIDAT et Héloïse WIART

| Étudiants en Masters « Armées, défense et sécurité »
| (Paris IV) et « Relations Internationales » (Paris II-Paris IV)

Jean-Luc Mélenchon est né en 1951 à Tanger de deux parents français nés en Algérie. Son enfance est inscrite dans le cosmopolitisme d'une ville méditerranéenne d'Afrique du Nord. Il quitte le Maroc pour la France en 1962, dans le contexte de la guerre d'Algérie qui trouble les relations entre les deux rives de la Méditerranée ⁽²⁾.

Sénateur sous l'étiquette du Parti socialiste, il intègre en 1989 la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées, où il siège jusqu'en 2000. Il en est nommé secrétaire en 1998 ⁽³⁾.

Après son départ du PS en 2008, Jean-Luc Mélenchon fonde le Front de Gauche. Il décide d'incarner un candidat « hors-cadre de parti » à l'élection présidentielle de 2017. En effet, il se fait le porte-parole d'un mouvement novateur, celui de « la France insoumise » – qu'il crée en février 2016.

Son programme repose sur plusieurs grandes idées fondamentales, comme en témoigne sa volonté de réforme institutionnelle prônant l'établissement d'une VI^e République. Outre ses priorités établies sur l'urgence sociale et la planification écologique, son programme reflète une vigoureuse politique de défense. Bien que partie d'une idéologie pacifique, celle-ci s'inscrit dans une politique plus large, visant à rendre la France souveraine et indépendante.

(1) Jean-Luc Mélenchon a rédigé un article intitulé « Pour un nouvel indépendantisme » dans un *Cahier de la Revue Défense Nationale* du même titre (4^e trimestre 2015 ; 136 pages).

(2) Pour mesurer l'influence de ces informations personnelles, voir le documentaire réalisé par Gérard MILLER et Anais FEUILLETTE, *Mélenchon, l'homme qui avançait à contre-courant*.

(3) Pour en savoir plus voir la fiche Sénat de Jean-Luc Mélenchon.

Le choix de politique publique de défense et de sécurité nationale : l'indépendance

Selon Jean-Luc Mélenchon, le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale repose sur la rédaction d'un nouveau *Livre blanc*, ainsi que sur l'adoption d'une nouvelle Loi de programmation militaire (LPM) afin de redéfinir entièrement et de façon institutionnelle tous les axes de la politique de défense française. Ce programme vise une complète restauration de l'indépendance militaire française. Il évoque notamment les récentes évolutions (crise économique et renforcement des contraintes budgétaires, Printemps arabe et multiplication des foyers d'instabilité, hausse des budgets militaires en Asie, amplification du risque de cyberattaques) absentes du dernier *Livre blanc* rédigé en avril 2013. Il est impératif que la France esquisse une nouvelle voie pour sa politique de défense, s'inscrivant dans les bouleversements actuels, sans oublier la véritable finalité : le rétablissement d'une indépendance totale de la défense française.

L'indépendance de la France en matière militaire repose en partie sur son industrie de la défense. Dès lors, il apparaît nécessaire de mettre fin aux programmes de privatisation des industries d'armement – privatisation qui préside aussi aux missions de défense nationale – afin d'engager leur reconquête publique. Celle-ci se fonde notamment sur le refus de la loi du marché et sur une redéfinition des règles de l'acquisition de matériel militaire français par les Armées – armement et fournitures – dans le but d'empêcher l'importation nord-américaine. Cette interdiction est indissociable du souhait d'une sortie de l'Otan, imposant de ce fait la non nécessité de matériels interopératoires de format Otan. À cet égard, il semble intéressant de citer les propos de Jean-Luc Mélenchon : « Ajoutons qu'en l'état actuel des choses, l'inter-opérationnalité des matériels revient à mettre ces derniers sous le contrôle des Nord-Américains. Notre pays est capable de produire seul tout l'équipement militaire dont il a besoin : nous avons su construire des missiles stratégiques, des chars, nous savons construire des drones, des vaisseaux de combat »⁽⁴⁾.

En outre, ce nouveau *Livre blanc* établira précisément une frontière entre sécurité intérieure et défense. Les questions de sécurité intérieure seront ainsi traitées indépendamment, ce qui, selon le candidat, « n'entravera en rien l'objectif d'une meilleure coordination entre les services compétents, notamment en matière de renseignement »⁽⁵⁾. Ce ne sera donc pas un, mais deux *Livres blancs* qui seront alors rédigés, le premier spécifique à la Défense et le second à la Sécurité intérieure.

(4) Cf. Jean-Luc MÉLENCHON, « Pour un nouvel indépendantisme », *op. cit.* ; p. 134.

(5) Propos issus de l'*interview* de Jean-Luc MÉLENCHON réalisée par Joseph HENROTIN pour la revue *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, mars-avril 2017, p. 100-103.

Le programme de dissuasion reste également un axe majeur de la défense française, bien que le candidat se positionne en défaveur d'un nucléaire civil et prône une transition écologique. Jean-Luc Mélenchon souhaite, malgré tout, en arrêter la composante aérienne. De plus, il s'oppose à la prolifération de l'arme nucléaire et refuse catégoriquement de la voir présente au sein de pays dont la possession est susceptible de menacer l'équilibre régional, à l'instar d'Israël ⁽⁶⁾ ou de l'Inde. Ce programme de désarmement s'inscrit toutefois dans le cadre d'une coopération avec d'autres pays – la France ne devant pas être la première à y renoncer. Jean-Luc Mélenchon propose un désarmement multilatéral, qui concernerait avant tout les États détenteurs des plus grands arsenaux : la Russie et les États-Unis.

L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances : une politique souveraine et altermondialiste pour une France non-alignée ⁽⁷⁾

L'intérêt de la France est défini par son identité. Toute question de stratégie est d'abord une question de philosophie. La souveraineté implique l'indépendance, et elle-même la démocratie, garantissant au territoire national une prise de décision libre, sans influence externe. Selon Jean-Luc Mélenchon, cette volonté de souveraineté serait ainsi incompatible avec la situation actuelle de la France : celle d'une soumission perpétuelle à l'Otan, et quotidiennement réaffirmée par les traités européens. Il est, par conséquent, nécessaire de sortir de l'Otan de manière progressive : d'abord par une sortie immédiate du commandement intégré ; ensuite une sortie définitive par le biais d'étapes successives, dont les contours n'ont pas encore été définis. Pour le candidat, l'Otan ne peut être compatible avec les intérêts français car cette organisation militaire servirait en priorité les intérêts américains. En effet, la France serait, d'une part, trop éloignée de l'idéologie nord-américaine (autorisation de la torture, de la prison secrète, politique impérialiste). De ce fait, la France doit également mettre fin à toute alliance avec les « pétromonarchies du golfe ». D'autre part, l'Otan est une « alliance anachronique » ⁽⁸⁾, puisque fondée au sein d'une conjoncture particulière qui n'est plus. Si l'ennemi soviétique a bel et bien disparu, la diabolisation de la Russie par les États-Unis continue de desservir les intérêts français.

Cependant, l'indépendance nationale ne signifie pas un isolement ⁽⁹⁾. Ainsi, une alliance avec la Russie, sujet très controversé pendant cette campagne, semble être pour Jean-Luc Mélenchon la marche à suivre – ceci dans un esprit logique de continuité historique. Depuis l'époque moderne, quelle que soit la politique à

(6) Vidéo du 24 janvier 2017 émanant de Jean-Luc MÉLENCHON : « Mélenchon et la dissuasion nucléaire ».

(7) Expression issue du livret « Une France indépendante au service de la paix » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 33, 31 mars 2017 ; p. 13.

(8) Cf. interview de Jean-Luc MÉLENCHON dans *DSI*, *op. cit.*

(9) Expression reprise du livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.*, p. 15.

l'œuvre en Russie, des liens étroits avec la France ont subsisté. Pour régler les tensions au sujet de la Russie, le candidat souhaite organiser une conférence dite de l'Atlantique à l'Oural ⁽¹⁰⁾. Toujours dans cette volonté de réaffirmation d'alliances historiques et d'exaltation d'alliances nouvelles, celui-ci préconise également un rapprochement avec la Chine, qui exerce une domination économique mondiale croissante. L'évolution géopolitique contemporaine encourage indéniablement un rapprochement, si ce n'est une union, avec les nations émergentes. Comme l'affirme Jean-Luc Mélenchon, celles-ci s'inscrivent en outre dans une idéologie proche de la nôtre. Ce rapprochement devrait ainsi comprendre les pays du groupe des BRICS, qui défendent, comme la France, leur propre liberté et leur propre indépendance.

Le souhait d'une rupture avec les alliances traditionnelles d'influence américaine au profit d'une alliance nouvelle, qualifiée d'« altermondialiste » ou d'« internationaliste », mérite ainsi une attention particulière. À cet égard, il convient de rappeler que la France est naturellement incluse dans l'espace latino-américain – la plus grande frontière française n'étant pas partagée avec l'Allemagne mais bien avec le Brésil, en Guyane française. Outre l'espace latino-américain, la France est présente, *via* ses territoires et départements d'Outre-mer, sur tous les continents et tous les océans. Il paraît ainsi nécessaire de développer des alliances avec ces pays – délaissés depuis la naissance de la notion d'« occidentalisme » – qui sont pourtant nos voisins géographiques. Il faudrait se couper de cette racine occidentale pour affirmer l'universalisme français. Selon Jean-Luc Mélenchon, nous devons permettre l'avènement d'« un autre ordre du monde, dans lequel nos premiers partenaires seraient les nations émergentes : la Chine, l'Inde, la Russie, les pays de l'Amérique du Sud et de l'Afrique » ⁽¹¹⁾. Dans cette logique d'ouverture, se concentrer sur l'espace du bassin méditerranéen permettrait de décloisonner l'espace chrétien et l'espace musulman ⁽¹²⁾ et ainsi d'annihiler « le choc des civilisations » ⁽¹³⁾. Dépassant la zone du Maghreb, c'est l'Afrique tout entière, notamment la partie francophone, qui est également sujette à préoccupation pour Jean-Luc Mélenchon. Il souhaite mettre fin à la politique de « Françafrique », principalement en révisant les accords militaires ⁽¹⁴⁾.

Sortir de la sphère d'influence étasunienne signifie aussi refuser tout projet de défense européenne, et créer une nouvelle Europe qui ne soit plus axée sur le modèle allemand (projet dit « de plan A et B » de l'Europe). Ce dernier incarnerait un asservissement absolu car, selon Jean-Luc Mélenchon, « la domination

(10) Voir Jean-Luc MÉLENCHON : « Une géopolitique et une défense au service de la paix », discours à l'Iris, 31 mars 2017.

(11) Cf. Jean-Luc MÉLENCHON, « Pour un nouvel indépendantisme », *op. cit.* ; p. 134.

(12) Voir Jean-Luc Mélenchon, *L'Avenir en commun* ; Seuil, décembre 2016.

(13) *Ibid.*

(14) Pour plus d'informations sur l'Afrique francophone voir le livret « Passer à la francophonie politique » ; pour plus d'informations sur la politique africaine, des éléments se trouvent également dans le livret « Respecter les migrants, régler les causes des migrations ».

allemande qui s'y constate est aussi une sous-traitance nord-américaine »⁽¹⁵⁾. Le candidat réfute « l'idée qu'il faudrait construire, aujourd'hui et dans l'état présent de l'Union européenne, une politique de défense commune »⁽¹⁶⁾ sans avoir auparavant refonder les bases d'une nouvelle politique européenne. Ainsi, la France insoumise s'oppose strictement à la création, le 6 mars 2017, d'un Quartier général militaire européen⁽¹⁷⁾. La priorité se fonderait d'abord sur un façonnement nouveau de l'Europe, avant de pouvoir envisager une mutualisation des forces avec des pays aux intérêts communs.

Enfin, dans le projet d'une redéfinition du cadre français en termes d'alliance, il semble primordial de réfléchir à la structure de l'Organisation des Nations unies (ONU). Si l'ONU représente bien une institution mondiale au service de la paix, elle serait aussi fortement influencée, voire soumise aux États-Unis, premier contributeur au budget régulier, ainsi qu'en termes de financements extrabudgétaires. Rester dans l'ONU implique de démocratiser l'institution ; une démocratisation qui inclurait, entre autres, la transparence du Conseil de sécurité. Le droit onusien est le seul à prétendre à un universalisme de prise de décision, permettant à chacun de s'exprimer, *a contrario* des Sommets du G8 ou du G20. Toute organisation autre que l'ONU ne peut donc de façon légitime – et en respectant le droit international – décider d'une intervention militaire à l'intérieur des frontières d'un État. La France se doit d'œuvrer pour ce respect du droit : ceci, en refusant toute intervention militaire sans mandat de l'ONU, en renforçant son rôle au sein du comité d'état-major de l'institution supra-étatique et en mettant à disposition des moyens pour la création d'une force militaire onusienne permanente. L'ONU serait l'unique cadre de la lutte militaire contre *Daesh*, elle participerait aussi à la lutte non armée contre les fondements – problèmes économiques, sociaux et création de réseaux de soutien – de tous les terrorismes. La France, au sein de l'ONU, apporterait son soutien au processus de désarmement nucléaire multilatéral discuté dans les organes de l'institution. Le soutien français se porterait également sur le règlement de la crise syrienne par voie politique dans le cadre du processus de Genève et proposerait une conférence à Paris pour la reconstruction de la Syrie⁽¹⁸⁾.

Garantir son indépendance implique le refus de toute alliance permanente, ce qui est indissociable d'une sortie de l'influence nord-américaine. Cela ne sera possible qu'en valorisant de nouvelles alliances non permanentes mais plus compatibles avec les intérêts français. La seule organisation permanente et légitime pour la France serait l'ONU car elle dispose d'un potentiel universaliste, pouvant prémunir toute tentative d'impérialisme.

(15) Cf. Jean-Luc MÉLENCHON, « Pour un nouvel indépendantisme », *op. cit.* ; p. 132.

(16) *Op. cit.* ; p. 133.

(17) Voir le livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.* ; p. 14.

(18) Toutes ces propositions liées à l'ONU sont issues du livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.* ; p. 18-19.

Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées

Bien que l'évocation de la rédaction des nouveaux *Livres blancs* esquisse les nouveaux choix capacitaires français, l'une des idées phares du programme du candidat mérite une attention particulière. Selon lui, la capacité militaire de défense française dépend de sa capacité à produire son propre matériel en quantité et en qualité adéquates. Or, ces questions d'ordre technique doivent passer par un dialogue citoyen : elles sont d'une telle importance qu'elles ne peuvent échapper au regard du peuple.

Il semble aussi nécessaire d'insister sur ce que le candidat appelle « les nouvelles frontières de l'Humanité »⁽¹⁹⁾, à savoir les espaces maritimes, aériens et le cyberspace. Compte tenu de son ampleur, l'espace maritime est insuffisamment encadré par les lois et les conventions internationales. La France, qui dispose du deuxième territoire en termes de superficie (si l'on prend en compte l'espace maritime), est directement concernée par ces lacunes. Cette donnée est primordiale et se doit d'être comprise par tous dans le contexte géopolitique mondial actuel. En outre, le réchauffement climatique ouvre de nouveaux espaces au niveau des pôles, provoquant un bouleversement dans la géopolitique des flux maritimes. La France insoumise propose dès lors de lancer un programme d'acquisition de nouvelles frégates côtières. De la même manière, les espaces aériens auraient, selon le candidat, largement été délaissés sur le plan militaire. Il faut, selon lui, réétudier ce qui a été concédé dans le passé, en particulier « les abandons de souveraineté technologique spatiale consentis dans la période précédente, notamment dans le domaine des radars spatiaux en faveur de l'Allemagne »⁽²⁰⁾. Jean-Luc Mélenchon souhaite appuyer le programme *Galileo* de radionavigation par satellite⁽²¹⁾. C'est toujours dans ce souci d'indépendance nationale que s'inscrit cette nécessité de posséder nos propres radars.

Par ailleurs, la communauté du renseignement doit, elle aussi, être désenclavée, afin de fluidifier l'information opérationnelle. Celle-ci ne doit relever que du chef de gouvernement, seul responsable des politiques publiques dans une démocratie parlementaire. Plus qu'un désenclavement, Jean-Luc Mélenchon préconise un renforcement du renseignement territorial et humain, indissociable d'une diversification du renseignement. Les recrutements, un nombre suffisant d'analystes et de traducteurs devrait ainsi permettre des approches plus complémentaires de ces informations, et garantir la présence de contre-pouvoirs. Le contexte actuel implique une remise en question des pratiques et dispositifs de surveillance de masse sur *Internet* et les réseaux téléphoniques – inefficaces et liberticides – ainsi qu'une focalisation du renseignement sur les menaces sécuritaires

(19) Jean-Luc MÉLENCHON : Discours du 5 février 2017 à Lyon et Paris.

(20) Proposition recueillie dans le livret « Espace » du programme de « La France insoumise », p. 11.

(21) Voir le livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.*

et économiques hexagonales, et non sur la surveillance des mouvements sociaux. La restauration de l'indépendance nationale en matière de renseignement se fonde ainsi sur une rupture de la tutelle exercée par les agences anglo-saxonnes, et la restriction de l'échange d'information au sein des discussions pour une coalition universelle contre *Daesh* ⁽²²⁾.

Enfin, une politique antiterroriste rationnelle devra inévitablement mettre fin à l'état d'urgence. Le candidat va même plus loin, et souhaite rendre impossible sa prolongation, en abrogeant les dispositions de la loi Urvoas du 3 juin 2016. Seule une maîtrise retrouvée de la parole publique pourrait créer un cercle vertueux entre médias, services et populations pour combattre les terroristes. Le ministère de l'Intérieur devra cesser d'être le ministère de la peur irrationnelle et deviendra celui de la paix civile. Cela suppose notamment l'arrêt progressif de l'opération *Sentinelle* et le passage à une surveillance ciblée des lieux publics, rendue possible par un renforcement des effectifs, non pas de l'Armée mais de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde nationale. Jean-Luc Mélenchon considère, en effet, que « l'opération *Sentinelle* est inopérante dans la lutte contre le terrorisme et très coûteuse. Elle empêche les militaires de faire une pause après leurs opérations extérieures (Opex) ou de maintenir leur niveau d'entraînement. Elle cause de nombreux départs de l'Armée ou des non-reconductions de contrats » ⁽²³⁾.

Cette marche vers la sécurité intérieure ne pourra se faire qu'en refusant « les guerres déstabilisatrices et les alliances hypocrites avec les pétromonarchies du Golfe » ⁽²⁴⁾. La finalité résiderait dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de lutte contre *Daesh* « hors limites », au sein d'une coalition universelle sous l'égide de l'ONU et ciblant les composantes économiques.

Cette redéfinition des engagements de la France ainsi que du rôle des Armées ne devra pas occulter la nécessité d'une planification sur plusieurs années de la relance des filières de recrutement et de formation à haut niveau. Compte tenu du nombre de missions et de la création de la Garde nationale, le volume des forces armées devra être augmenté.

Cette nouvelle stratégie globale de défense, qui sera repensée de manière souveraine par la Nation, nécessite toutefois un certain temps. C'est pourquoi Jean-Luc Mélenchon préconise une pause dans les Opex non vitales, le temps de ce renouvellement de stratégie française mais également afin de reconstituer les Armées.

(22) Propositions à l'égard du renseignement et de la lutte anti-terrorisme issues du livret « Sécurité » de « La France insoumise ».

(23) Propos issus de l'interview de Jean-Luc Mélenchon dans *DSI*, *op. cit.*

(24) Voir le livret « Sécurité », *op. cit.*

La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international

« En matière de défense comme ailleurs, la question déterminante n'est pas "combien ça coûte ?" mais "de quoi avons-nous besoin ?" »⁽²⁵⁾. Selon Jean-Luc Mélenchon, il faut d'abord établir les objectifs de la défense avant de parler d'un budget précis. Le budget ne doit en aucun cas définir ses objectifs. Dans cette optique, il se refuse à fixer tout pourcentage du PIB alloué à la défense comme le font les autres candidats. De plus, la barre des 2 % du PIB ne représente rien de concret pour lui – celle-ci n'étant basée que sur un calcul sans fondement établi par l'Otan. Il préfère fixer des objectifs réels, comme en témoignent ses propos : « aucun soldat français ne devra compenser avec ses propres deniers tel ou tel manque d'équipement avant de partir en opération ; ou qu'aucun soldat ne devra se voir privé d'entraînement de haut niveau par manque de moyens »⁽²⁶⁾.

Dans sa volonté de refonder la République, Jean-Luc Mélenchon insiste sur la nécessité pour le peuple français de bien saisir ces enjeux de défense et de sécurité nationale. Il privilégiera dès lors une discussion directe avec les citoyens, afin de consentir ensemble à un budget militaire.

Le candidat semble, en outre, prêt à s'opposer à toutes les coupes budgétaires que subissent les forces armées françaises, affirmant que « toute menace réelle doit être contrée, au prix de tous les moyens disponibles ». Jean-Luc Mélenchon souhaite continuer la politique de recrutement afin de pallier la réduction des effectifs de ces dernières années et revoir le budget de la Marine nationale. Quant à la question de la succession du *Charles-de-Gaulle*, le candidat propose l'étude de son remplacement par deux bâtiments moins onéreux, sans davantage de précisions.

Pour mener à bien ses projets, la France insoumise propose de procéder à des audits sur les grands programmes d'armement. La place de la technologie doit y être repensée afin de restaurer l'équilibre entre puissance de feu et mobilité, notamment dans le programme *Scorpion*. Des économies seront aussi réalisées avec l'arrêt des Opex hors mandat de l'ONU, de la participation financière à l'Otan et de la composante aérienne de la dissuasion.

On constate que pour le budget alloué à la Défense, Jean-Luc Mélenchon souhaite, comme pour les autres ministères, une redistribution des fonds. Le budget ne baissera pas, mais on remarque toutefois qu'avec les économies et les dépenses prévues, ainsi que la division du service national entre civil et militaire, le candidat pourrait se permettre d'augmenter certaines dépenses sans créer d'augmentation budgétaire trop importante.

(25) Propos issus de l'interview de Jean-Luc Mélenchon dans *DSI, op. cit.*, également présent dans livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.*

(26) *Ibid.*

La question de la participation des citoyens à la défense

Le choix d'une nouvelle politique de défense serait indissociable des nouveaux engagements français. Il s'agit notamment pour Jean-Luc Mélenchon de réaffirmer un engagement à l'échelle de la Nation, et de concevoir une nouvelle relation entre l'Armée et la communauté nationale. Les forces armées sont l'incarnation d'une forme de l'absolu républicain, et cette prise de conscience citoyenne est au fondement d'une véritable cohésion et au service d'un indépendantisme.

Le candidat s'est toujours différencié de sa mouvance politique par son refus devant la suspension de la conscription ⁽²⁷⁾ en 1997. Dans cette logique, la France insoumise avait annoncé au début de la campagne l'extension du Service militaire adapté à la métropole avant de fixer, en mars 2017, la forme d'un Service national de neuf mois reconductible sur la base du volontariat. Obligatoire pour tous les Français entre dix-huit et vingt-cinq ans, ce Service national aura pour but de faire renouer le peuple avec ses Armées mais aussi de lutter contre la précarité des jeunes. Ainsi, ce Service sera rémunéré au Smic et comptera dans le calcul des annuités pour la retraite. Chaque jeune citoyen aura le choix entre un service militaire ou civil déployé sur tout le territoire. Durant son service, le jeune français pourra passer gratuitement son permis de conduire, le brevet de secourisme et de natation, il passera également un bilan de santé et un test de niveau sur ses capacités d'écriture, de lecture et de calcul. Ce service national militaire ou civil ressemblerait donc à une formation citoyenne permettant aux jeunes d'acquérir des compétences pouvant, par la suite, faciliter leur insertion dans la vie professionnelle. L'aspect militaire pur est un enjeu secondaire, compte tenu de l'interdiction de l'envoi des conscrits en Opex et de la reconnaissance de l'objection de conscience.

Par ailleurs, la création d'un Service national sera le socle de la refondation de la Garde nationale créée par François Hollande. Placée sous contrôle civil, elle ne sera plus dédiée qu'à la seule lutte contre le terrorisme mais permettra de remédier à l'insuffisance des effectifs des institutions régaliennes. Elle sera mobilisable sur tout le territoire pour la protection des installations vitales à la France, notamment celles du domaine cyber, mais également sur les lieux de crises sécuritaires, écologiques ou industrielles ⁽²⁸⁾. C'est par un tel renforcement du lien entre Armée et Nation que passe la renaissance d'une véritable cohésion nationale au service de la défense française.

Enfin, concernant les militaires, Jean-Luc Mélenchon souhaite ouvrir un débat sur leur possibilité de se syndicaliser. Ce n'est donc pas seulement la Nation qui doit se rapprocher de ses Armées mais aussi ces Armées qui doivent se faire entendre dans la société civile, afin de rééquilibrer les droits civiques des civils et des militaires.

(27) Discours prononcé à l'Iris le 31 mars 2017, *op. cit.*

(28) Tous ces éléments sur le Service national et la Garde nationale proviennent du livret « Une France indépendante au service de la paix », *op. cit.*

Jean-Luc Mélenchon, « La France insoumise »
Pour un nouvel indépendantisme menant à la paix

Éléments de bibliographie

MÉLENCHON Jean-Luc : « Une géopolitique et une défense au service de la paix », discours à l'Iris, 31 mars 2017 (www.youtube.com/watch?v=vQ6VRi0smIo).

« Les réponses de... Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise aux élections présidentielles 2017 » ; *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, mars-avril 2017 ; p. 100-103.

MÉLENCHON Jean-Luc : « Mélenchon et la dissuasion nucléaire » ; 24 janvier 2017 (www.youtube.com/watch?v=01tXDMCKb2s).

MÉLENCHON Jean-Luc : *L'Avenir en commun* ; Seuil, décembre 2016 ; 128 pages.

MÉLENCHON Jean-Luc : « Pour un nouvel indépendantisme » in « Pour un nouvel indépendantisme », *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, 4^e trimestre 2015 ; p. 125-136.

MILLER Gérard et FEUILLETTE Anaïs : *Mélenchon, l'homme qui avançait à contre-courant* (documentaire) ; 2017 ; 1h25.

PAUL France et KUZMANOVIC Djordje (dir.) : « Une France indépendante au service de la paix » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 33, 31 mars 2017 ; 28 pages (<https://avenirencommun.fr/livret-garde-nationale-defense/>).

FÉRAUD Bernard et SENON Élisabeth (dir.) : « Respecter les migrants, régler les causes des migrations » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 32, mars 2017 ; 20 pages (<https://avenirencommun.fr/le-livret-migrations/>).

CASSEN Bernard et POLIAK Claude (dir.) : « Passer à la francophonie politique » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 25, 20 mars 2017 ; 20 pages (<https://avenirencommun.fr/livret-francophonie-politique/>).

LACHAUD Bastien et VERNIER Élisabeth (dir.) : « L'Espace : notre horizon commun » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 10, 2017 ; 16 pages (<https://avenirencommun.fr/le-livret-espace/>).

MAILLARD Lise et PIRENNE François (dir.) : « Sécurité : retour à la raison » ; *Les livrets de la France insoumise* n° 2, novembre 2016 ; 16 pages (<https://avenirencommun.fr/le-livret-securite/>).

SÉNAT : Fiche de Jean-Luc Mélenchon (www.senat.fr/senateur/melenchon_jean_luc86039k.html).

Marine Le Pen

« Front National »

Pour une France souveraine et un dialogue entre Nations libres

Charlotte LE BRETON (rapporteuse), Boris AVRIL-TERRONES,
Apolline JACQUOT et Manon OLIVARD

Étudiants en Masters « Armées, défense et sécurité »
(Paris IV) et « Relations Internationales » (Paris II-Paris IV).

Marine Le Pen – de son vrai nom Marion, Anne, Perrine Le Pen – est née le 5 août 1968 à Neuilly-sur-Seine. Elle a tout juste 13 ans lorsqu'elle s'implique pour la première fois dans une campagne électorale : celle de son père, Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front National (FN). Sa première élection, en tant que conseillère régionale, remonte quant à elle à 1998. Elle remporte quelques années plus tard un siège au Parlement européen, qu'elle occupe depuis 2004. Marine Le Pen devient enfin Présidente du FN en 2011, dont elle s'attache à défendre les principes et valeurs historiques, tout en s'efforçant de s'affranchir de l'image « extrémiste » qu'il renvoie parfois.

Après avoir obtenu 17,90 % des suffrages à l'élection présidentielle de 2012, les soutiens de la candidate naturelle du FN sont aujourd'hui susceptibles de la conduire au second tour, si ce n'est à la victoire. Marine Le Pen, dont les projets suscitent tantôt l'espoir, tantôt l'effroi, fait de la « sécurité des Français » son *credo* et son champ de bataille. Son programme mérite dès lors une attention toute particulière. Indépendance et souverainisme en sont les maître-mots, comme en témoigne sa structure même – 144 engagements, tous réunis autour de 7 grands thèmes : « Une France libre » ; « Une France sûre » ; « Une France prospère » ; « Une France juste » ; « Une France fière » ; « Une France puissante » et « Une France durable ». S'ils ne sont pas une priorité absolue, Marine Le Pen s'appuie sur le contexte actuel pour faire de la défense et la sécurité nationale ses sujets de prédilection, n'ayant pourtant aucune expérience militaire concrète : « Je veux remettre la France en ordre. Et je compte bien, parmi les premiers chantiers à la tête de l'État, remettre en ordre notre capacité collective à protéger tous les Français. », écrivait-elle le 14 décembre 2016 ⁽¹⁾.

(1) « Effectifs de la fonction publique : le dangereux programme de M. Fillon pour la sécurité des Français », *Carnet* du 14 décembre 2016.

Comment la candidate entend-elle répondre aux enjeux sécuritaires actuels ? Comment projette-t-elle de restaurer l'indépendance et la souveraineté de la France, de garantir sa défense et sa sécurité, dans ce monde globalisé ?

Marine Le Pen promet pour la France « une ambition en matière de défense digne de ce nom, à même de garantir notre sécurité et de soutenir nos intérêts partout dans le monde »⁽²⁾. Une analyse poussée de son projet présidentiel, de ses *Carnets*, d'*interviews* et de déclarations diverses nous a permis de dégager, sinon des réponses précises, les grandes orientations stratégiques de la candidate dans ces domaines. Les propos que nous avons pu recueillir auprès des équipes de campagne et du projet de la candidate en ont, enfin, précisé les contours.

Nous verrons que son programme reflète avant tout cette priorité donnée à la « restauration de notre indépendance », diplomatique et stratégique, qui justifie ses choix de revalorisation de nos Armées, tant sur les plans budgétaires et capacitaires, que dans la conscience collective.

Le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale

La rédaction d'un nouveau Livre blanc

Bien que ne figurant pas dans les 144 engagements analysés, l'établissement d'un nouveau *Livre blanc*, en cas d'élection de Marine Le Pen, sera bel et bien à l'ordre du jour. « Indispensable » pour la candidate, celui-ci aura vocation à repenser les grandes orientations stratégiques de la France en matière de défense et de sécurité nationale, le *Livre blanc* de 2013 n'octroyant pas, selon elle, les moyens nécessaires à nos armées pour faire face aux nouvelles menaces⁽³⁾.

Le cadre dans lequel ce nouveau *Livre blanc* sera rédigé n'est cependant pas défini. Sera-t-il le fruit d'un travail propre aux personnalités politiques, aux personnalités militaires ou celui d'une réflexion commune ? Nos alliés seront-ils, enfin, consultés ? Au-delà du seul choix de politique publique de défense et de sécurité nationale se pose aussi la question des responsabilités et de l'interaction entre les sphères politique et militaire, en particulier dans les processus de décision et de mise en œuvre. Selon l'équipe de campagne de la candidate, le décret n° 2013-816 du 12 septembre 2013 (relatif aux attributions du ministre de la Défense et du Chef d'état-major des Armées – Céma), qui a récemment renforcé le pouvoir du politique au détriment de celui de l'institution militaire, ne sera pas modifié. Pourtant, certains conseillers frontistes réfutent l'idée d'une « civilisation excessive » du ministère de la Défense, qui n'est pas, d'après eux, une « bonne méthode »⁽⁴⁾. Certains prônent ainsi la réattribution des postes à responsabilités

(2) « Une ambition pour notre défense », *Carnet* du 21 décembre 2016.

(3) Propos issus de l'entretien de Marine LE PEN réalisé par Joseph HENROTIN pour la revue *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, 7 mars 2017, p. 92-95.

(4) Propos recueillis auprès des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

aux hauts gradés, et notamment aux officiers généraux. Cela ne nécessite-t-il pas une révision dudit décret ?

Autant d'interrogations qui subsistent.

L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances

En matière de politique étrangère, Marine Le Pen affirme constamment sa volonté de faire prévaloir les intérêts de la France. Cependant, son programme ne précise pas davantage le cadre (interallié, international ou de coalitions de circonstances) dans lequel cette stratégie s'inscrirait. Question centrale pourtant, dans un monde sans frontières qui exige des rapports clairs et soutenus entre nations aux intérêts souvent divers, parfois même contradictoires, et qui supposent bien souvent l'acceptation de compromis. La politique étrangère de Marine Le Pen est dès lors envisagée sous la forme d'accords – bilatéraux et/ou multilatéraux. Sans nommer qui seront les partenaires privilégiés de la France en cas de victoire de la candidate, l'ambition de cette dernière serait avant tout celle de « dialoguer au même niveau, avec tout le monde »⁽⁵⁾. L'idée ne semble pas être une sortie des grandes organisations internationales mais plutôt celle d'un rééquilibrage du processus décisionnel, qui commencerait par un affranchissement des puissances américaine et russe, tout comme de la tutelle européenne. Nous y reviendrons. Cette stratégie nécessite, entre autres, une « capacité de défense autonome dans tous les domaines »⁽⁶⁾. Selon la candidate frontiste, un outil de défense autonome est le pilier d'une politique indépendante. Cette puissance militaire permettrait de doter la France du poids nécessaire pour négocier librement sur la scène internationale – « le poids diplomatique d'un pays [tenant] aussi énormément à son Armée » ainsi qu'à la « modernité » de celle-ci⁽⁷⁾.

Sans prôner l'isolationnisme, la souveraineté et l'indépendance apparaissent clairement comme les points cardinaux du programme du FN et de sa candidate. Comment envisage-t-elle d'intégrer sa « France libre » et « puissante » dans ce mondialisme « sauvage » ?

Un affranchissement des tutelles américaine et européenne

Marine Le Pen a déclaré : « Je suis pour l'indépendance. Je suis pour que la France reste à équidistance sans hostilité mais sans soumission à l'égard des deux grandes puissances que sont la Russie et les États-Unis »⁽⁸⁾. C'est bien dans la

(5) Propos recueillis auprès des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

(6) « Engagement 119 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

(7) Propos recueillis auprès des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

(8) Marine LE PEN, Discours aux Assises présidentielles de Lyon, 5 février 2017.

continuité de ce souhait, déjà largement exprimé lors de sa campagne de 2012, que Marine Le Pen prône une « indépendance stratégique »⁽⁹⁾.

D'une part, la candidate s'engage à ce que « la France quitte au moins le commandement militaire intégré de l'Otan », bras armé de l'Alliance atlantique que le FN et sa candidate perçoivent davantage comme un « moyen de pression », voire de « soumission ». Pis encore, un moyen pour les États-Unis de nous « dicter » la politique à mener. La candidate affirme en outre que la raison d'être de l'organisation n'existe plus depuis la dissolution de l'Union soviétique, la Russie devant désormais être appréhendée non en ennemie, mais en partenaire stratégique⁽¹⁰⁾. Lors d'une *interview* au *Foreign Affairs*, Marine Le Pen rappelait l'« histoire partagée » et la « proximité de culture très forte » existant entre la France et la Russie. Enfin, « stratégiquement nous n'avons aucune raison de ne pas approfondir nos relations avec la Russie. La seule raison pour laquelle nous ne le faisons pas c'est parce que les Américains nous l'interdisent. Ça heurte mon souhait d'indépendance. De surcroît, je pense que les États-Unis commettent une erreur en recréant une forme de guerre froide avec la Russie, parce qu'ils poussent la Russie dans les bras de la Chine et je ne crois pas que cette ultrapuissance que constituerait une association Chine-Russie soit un avantage ni pour les États-Unis, ni pour le monde, objectivement » soutenait-elle⁽¹¹⁾.

D'autre part, Marine Le Pen promet la remise en cause de la concertation européenne. La candidate annonçait le 5 février dernier : « élue, j'annoncerai la tenue d'un référendum dans les 6 mois sur le maintien ou la sortie de l'Union européenne et j'engagerai immédiatement avec nos partenaires européens – dont beaucoup aspirent comme nous à la souveraineté –, une renégociation avec ce système européiste tyrannique qui n'est en l'état plus un projet mais une parenthèse et je l'espère un jour un mauvais souvenir »⁽¹²⁾. Faut-il en déduire un changement radical, voire un retrait, de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ? Quant au potentiel développement d'une défense européenne, Marine Le Pen affirme que « s'il s'agit de tendre vers une armée européenne, alors c'est un “non” catégorique »⁽¹³⁾. La candidate souhaite plutôt conserver une concertation entre États souverains permise par des structures de commandement, afin de faciliter une coopération de terrain. La pensée pivot du programme du FN étant la souveraineté, le parti ne projette ainsi pas de rester dans l'UE que nous connaissons, à moins que celle-ci ne se transforme en une Europe de la coopération entre Nations libres.

(9) « Engagement 120 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

(10) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 95.

(11) Stuart REID, « La prochaine Révolution française ? Conversation avec Marine Le Pen », *Foreign Affairs*, 17 octobre 2016.

(12) Marine LE PEN, Discours aux Assises présidentielles de Lyon, *op. cit.*

(13) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 95.

Ces évolutions stratégiques appellent le prochain chef des Armées à repenser les types et cadres d'opérations, et à redéfinir le format des forces. Leur mise en œuvre suppose, en effet, de renforcer, voire de repenser, nos Armées qui sont aujourd'hui à bout de souffle.

Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels (les missions des Armées)

Dans leur rapport en date du 13 juillet 2016 ⁽¹⁴⁾, les sénateurs Jacques Gautier, Daniel Reiner, Jean-Marie Bockel, Jeanny Lorgeoux, Cédric Perrin et Gilbert Roger alertent sur le fait que les missions des armées « excèdent leurs capacités militaires ». Nos engagements seraient aujourd'hui en limite supérieure à nos capacités, et nos contrats opérationnels seraient tous dépassés. L'engagement 121 du programme de Marine Le Pen promet en conséquence « l'augmentation générale de notre format d'armée (davantage d'avions, de navires, de blindés) et la modernisation des équipements » ainsi qu'une « augmentation des effectifs ». Cet engagement se vérifie particulièrement en ce qui concerne la Marine nationale. Le lien clairement établi dans le programme de 2012 entre celle-ci et la défense nécessaire de notre riche espace maritime se retrouve en filigrane dans celui de 2017. L'engagement 121 pose de fait la volonté de construire un second porte-avions, baptisé *Richelieu*, qui servirait entre autres à une réplique militaire quasi immédiate en cas d'attaque, grâce à la permanence à la mer du groupe aéronaval.

Tout cela va de pair avec l'engagement 120, annonçant une reconstitution « dans tous les domaines de la défense d'une offre industrielle française pour répondre aux besoins de nos armées et garantir notre indépendance stratégique ». À titre d'exemple, Marine Le Pen n'admet pas « que les nouveaux fusils d'assaut de nos soldats soient allemands et non français » ⁽¹⁵⁾. *Quid* cependant des programmes d'armement européens, dans lesquels nous sommes engagés. La France de Marine Le Pen y préserverait-elle sa participation ? Sinon, comment serait-elle repensée ? En 2012, la candidate annonçait le remplacement des avions de transport tactique *C-160 Transall* par l'*A400M*, présageant une poursuite de ce type de programme. Selon son équipe de campagne, elle n'exclurait en outre pas la possibilité de rester membre de telles coopérations européennes, la souveraineté n'étant pas mise à mal.

Il s'agit en conséquence de revoir de manière générale nos forces de combat. Seul le format de notre force de dissuasion nucléaire sera finalement inchangé. Celle-ci sera bien maintenue, et devrait pour cela se voir consacrer un budget de l'ordre de 5 à 7 milliards d'euros chaque année ⁽¹⁶⁾. Le renforcement de sa composante logistique fera également partie des priorités. Certains conseillers défense de

(14) *Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée*, Rapport d'information n° 794 (2015-2016).

(15) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 93.

(16) Propos recueillis auprès des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

la candidate, qui regrettent que cette composante du nucléaire ne soit que très rarement évoquée, nous ont en effet rappelés combien elle était essentielle au maintien de notre force à la fois d'attaque et de dissuasion.

Ce format réadapté, quelle vision stratégique pour la France indépendante de Marine Le Pen et de son parti ? Quelles missions pour ses Armées ? M^{me} Le Pen entend à cet égard « regarder théâtre d'opérations par théâtre d'opérations »⁽¹⁷⁾.

Quel avenir pour nos opérations ?

Ainsi, les ambitions du FN en matière d'opérations extérieures (Opex) ne sont pas directement mentionnées dans le projet de la candidate. Nous pouvons toutefois en appréhender les grandes lignes à la lecture de son engagement 122 : « Engager la France au service d'un monde multipolaire fondé sur l'égalité en droit des nations [...] et rendre à la France son rôle de puissance de stabilité et d'équilibre ». On peut s'interroger ici sur la portée de cette proposition : remet-elle en cause des opérations passées (*Harmattan* en 2011 en Libye) ou envisagées (en Syrie en soutien aux opposants au régime de Bachar el-Assad) à des fins plus politiques que sécuritaires (comme au Mali durant l'opération *Serval* en 2013-2014) ? Marine Le Pen n'entend toutefois pas désengager totalement nos armées déployées à l'étranger. La candidate souhaite, en outre, « renforcer les liens entre les peuples qui ont le français en partage »⁽¹⁸⁾ et « mettre en œuvre une véritable politique de co-développement avec les pays d'Afrique »⁽¹⁹⁾, notamment *via* une nouvelle « aide au renforcement des outils de défense et de sécurité »⁽²⁰⁾. De cela se dégage une certaine volonté de maintenir, si ce n'est de renforcer, notre présence militaire en Afrique, dans le cadre d'opérations à mission particulière, à l'instar de l'opération *Barkhane* (lutte contre les forces terroristes dans la bande du Sahel), mais aussi de maintien de forces de présence (à Djibouti, au Gabon et en Côte d'Ivoire notamment). Faut-il en déduire une intention de privilégier nos engagements sur le continent africain ?

Si chaque décision en la matière est prise au cas par cas, qu'en sera-t-il des Opex en cours ? *Quid* notamment de l'avenir de nos militaires engagés aux Proche et Moyen-Orient, et en particulier de nos rapports avec les grandes puissances régionales. Marine Le Pen regrettait il y a quelques années que la France soit devenue « la catin du Qatar »⁽²¹⁾ et affirmait que celle-ci devait rompre ses relations avec les deux principales puissances du Golfe persique – en raison notamment de leur implication dans le développement de groupes terroristes. Tandis que les

(17) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 93.

(18) « Engagement 123 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

(19) « Engagement 124 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

(20) *Ibid.*

(21) Le 22 septembre 2013, lors du « Grand Rendez-vous » d'*Europe 1/i-Télé/Le Monde*, Marine Le Pen accusait le gouvernement français d'avoir fait de la France la « catin du Qatar ».

déclarations de la candidate continuent d'aller dans ce sens, aucun engagement n'entérine cette prise de position. Une rupture nette de nos relations diplomatiques est-elle réellement possible ? L'avenir de nos déploiements opérationnels dans la région, notamment dans le cadre de notre partenariat stratégique avec les Émirats arabes unis, demeure ainsi flou. Quel sort sera réservé à notre base militaire permanente d'Abou Dhabi et à ses 650 militaires ? Qu'en sera-t-il, enfin, de l'engagement de nos 959 troupes au Liban ⁽²²⁾ ?

En matière de sécurité intérieure en général, et d'opérations intérieures (Opint) en particulier, l'engagement 13 stipule de « réarmer massivement les forces de l'ordre ». Est ainsi annoncé un plan de recrutement de « 15 000 policiers et gendarmes » ayant vocation à soulager les militaires affectés à des missions de sécurité et de surveillance dans le cadre de *Vigipirate* et de *Sentinelle*. Il est également dit dans ce même engagement que ce renforcement des forces de l'ordre se fera aussi en termes matériels *via* l'« adaptation des armements aux nouvelles menaces ». Si les policiers et gendarmes sont équipés d'armes à même de rivaliser avec celles des terroristes, la présence dans nos rues d'hommes entraînés et équipés pour la guerre se fera moins indispensable ⁽²³⁾. En plus d'un plan de recrutement de 50 000 soldats, la mise en place d'un service militaire obligatoire de trois mois ⁽²⁴⁾ pourrait offrir une classe d'appelés d'environ 100 000 jeunes ⁽²⁵⁾ – un renfort non négligeable aux opérations *Vigipirate*, *Sentinelle*, ainsi qu'au *Plan Cuirasse* ⁽²⁶⁾. Reste la question de la Réserve opérationnelle, déjà engagée sur les théâtres d'opérations intérieures et qui, à la lecture du programme, devrait aussi être renforcée, bien qu'il n'en est pas fait directement mention par la candidate frontiste, contrairement à 2012 ⁽²⁷⁾.

Enfin, se pose la question de la condition des militaires engagés sur le territoire national : outre le problème de surexploitation des hommes, théoriquement réglé par les mesures d'effectifs abordées précédemment, la dimension morale ne peut être occultée. La candidate frontiste n'y consacre toutefois que quelques lignes à l'engagement 13 : le renforcement des forces de l'ordre – dont la composition n'est d'ailleurs pas clairement définie – se ferait aussi « moralement et juridiquement ».

(22) Troupes déployées dans le cadre de la *Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul)*. Source : statistiques de l'ONU (www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/contributors.shtml).

(23) Voir l'article de Violette LAZARD, « Bataclan : pourquoi la police et l'armée n'ont pas pu intervenir ensemble », *L'Obs*, 9 mai 2016.

(24) « Engagement 121 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

(25) Pour un service de trois mois, « quatre fractions de contingent de 95 000 appelés chacune » selon la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (iFRAP), « Faut-il rétablir la forme militaire du service national ? », 3 mars 2015.

(26) Se référer à la partie « La participation des citoyens à la défense », *infra*.

(27) Dans son projet présidentiel de 2012, la candidate prévoyait qu'une « Garde nationale de 50 000 réservistes hommes et femmes [serait] constituée sur l'ensemble du territoire (outré-mer compris) et mobilisable dans un bref délai ».

Juridiquement, il est question d'instaurer une « présomption de légitime défense ». Or, ce concept a déjà intégré la loi en février 2017 ⁽²⁸⁾, en étendant considérablement les possibilités pour « les agents de la Police nationale et les militaires de la Gendarmerie nationale » de faire usage de leurs armes à feu dans des cas précis ⁽²⁹⁾. En clair, la condition d'actualité de l'agression au moment de l'acte de défense, nécessaire pour reconnaître l'état de légitime défense ⁽³⁰⁾, prend ici fin en autorisant l'usage des armes (possiblement létales) sur des individus en fuite. La loi précise également que ces nouvelles dispositions en matière d'usage des armes à feu concernent « les militaires déployés sur le territoire national » réquisitionnés légalement ⁽³¹⁾. Ainsi, qu'entend Marine Le Pen sur cette question de présomption d'innocence déjà appliquée pour les forces de sécurité sur le territoire national ? Outre l'incertitude sur le terme « forces de l'ordre » de l'engagement 13, notons que cette disposition juridique proposée par le FN et sa candidate est déjà en vigueur. Impossible dans ce cas de renforcer les possibilités pour les militaires de faire usage de leurs armes sur le territoire national ⁽³²⁾ sans risquer de contrevenir aux principes de base du droit positif ou de voir se multiplier les cas d'accidents ou d'erreurs de jugements aux conséquences fatales.

L'évolution juridique proposée par la candidate est ainsi développée. Qu'en est-il néanmoins de l'aspect moral et psychologique, sur lequel elle s'engage au même titre sans en développer les modalités ?

Celui-ci est pourtant primordial et sa prise en compte largement attendue par nos forces de l'ordre. Des efforts substantiels sont toutefois promis par Marine Le Pen pour renforcer nos forces armées, tant en effectifs qu'en matériels, et leur redonner ainsi le souffle et la marge de manœuvre nécessaires. L'allègement des contraintes liées aux Opint permettrait en outre le retour à un rythme normal, notamment en matière d'entraînement, ralenti par les nécessités opérationnelles actuelles. L'efficacité de nos troupes en Opex en dépend pourtant largement.

Enfin, ne figure pas dans le projet présidentiel de la candidate la part du budget qui pourrait être consacrée à ces opérations (tant intérieures qu'extérieures), pourtant clé de voûte de notre stratégie de défense et de sécurité nationale.

(28) Article L435-1 du Code de la sécurité intérieure.

(29) Article L435-1, créé par la Loi n° 2017-258 du 28 février 2017 - « art. 1, 3° Lorsque, immédiatement après deux sommations adressées à haute voix, ils ne peuvent contraindre à s'arrêter, autrement que par l'usage des armes, des personnes qui cherchent à (s')échapper [...] et qui sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ; [...] 5° Dans le but exclusif d'empêcher la réitération, dans un temps rapproché, d'un ou de plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre venant d'être commis, lorsqu'ils ont des raisons réelles et objectives d'estimer que cette réitération est probable au regard des informations dont ils disposent au moment où ils font usage de leurs armes » (www.legifrance.gouv.fr/).

(30) Article 122-5 du Code pénal.

(31) Article 122-5 du Code pénal.

(32) Précisons toutefois que les militaires pouvaient déjà en faire usage dans le cas commun de légitime défense (Article 122-5 du Code pénal) ou pour la protection de zones de défense hautement sensibles dont la nature est précisée dans le Code de défense (Article L4123-12).

Les moyens alloués à la défense (cadres national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international)

En matière budgétaire, la position de Marine Le Pen est sans appel. Elle la défendait déjà en 2012 : le budget de la défense doit être revu à la hausse afin de réaliser ces nouveaux objectifs. Plus encore, la candidate promet un effort « sans précédent »⁽³³⁾. Elle rejoint ainsi les recommandations du Céma, le général Pierre de Villiers⁽³⁴⁾. La candidate acte sa volonté de renforcer nos Armées *via* une augmentation du budget de la défense à 2 % du PIB, « dès la première année du quinquennat », soit 41 milliards d'euros, et à 3 % du PIB en 2022. Ce budget représente aujourd'hui 32,2 Mds €. L'augmentation pour rejoindre la cible des 2 % requiert ainsi environ 8,2 Mds € supplémentaires ; 3 % en nécessiteraient environ 33,2 Mds € supplémentaires⁽³⁵⁾.

La Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 prévoyait déjà une augmentation du même ordre à l'horizon 2019. Est-ce ainsi bien réalisable d'ici 2018 ? La même interrogation se pose quant à l'objectif de fin de quinquennat. Si le programme de la candidate ne l'indique pas, son équipe de projet nous a précisé que ces budgets incluront bien les pensions et retraites.

En outre, Marine Le Pen propose de « sanctuariser le budget de la défense » par le biais d'une révision constitutionnelle. Cette réforme ajouterait un nouvel alinéa à l'article 47 de la Constitution⁽³⁶⁾ dont la rédaction pourrait être la suivante : « La loi de finances dispose qu'au moins 2 % du Produit intérieur brut est consacré à la défense nationale »⁽³⁷⁾. M^{me} Le Pen annonce d'ores et déjà que cette révision constitutionnelle sera adoptée par référendum. Néanmoins, celle-ci l'aurait inévitablement été en ce que la candidate entend confier « l'exclusivité du pouvoir constituant au peuple »⁽³⁸⁾, ce qui nécessitera une modification de l'article 89 de la Constitution française du 4 octobre 1958⁽³⁹⁾, et qui conditionnera « toute révision future [...] à un référendum »⁽⁴⁰⁾.

(33) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 92.

(34) Tribune de Pierre de Villiers, général d'armée, chef d'état-major des armées dans le journal *Les Échos*, 20 décembre 2016.

(35) Estimations effectuées à partir des « comptes de la Nation », publié par l'Insee en mai 2016.

(36) Art. 47 al. 1 de la Constitution : « Le Parlement vote les projets de loi de finances dans les conditions prévues par une loi organique ».

(37) Marine LE PEN, « La révision constitutionnelle que je propose aux Français par référendum », *Livret n° 1*, 4 février 2017 ; p. 10.

(38) Marine LE PEN, « La révision constitutionnelle que je propose aux Français par référendum », *op. cit.*, p. 6.

(39) Art. 89 al. 3 de la Constitution : « Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Le bureau du Congrès est celui de l'Assemblée nationale. »

(40) « Engagement 2 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 3.

L'allocation des fonds

Comment Marine Le Pen envisage-t-elle de répartir ces fonds ?

Cinq priorités ressortent de l'engagement 121 :

- « • un **second porte-avions baptisé *Richelieu***, indispensable à la permanence à la mer de notre groupe aéronaval ;
- l'**augmentation des effectifs** (pour les reconstituer à leur niveau de 2007, soit environ 50 000 militaires supplémentaires) ;
- la **pérennisation de notre force de dissuasion nucléaire** ;
- l'**augmentation générale de notre format d'armée** (davantage d'avions, de navires, de blindés) et la modernisation des équipements ;
- le **rétablissement progressif d'un service militaire** (minimum obligatoire 3 mois). »

Si l'on s'arrête au seul financement d'un retour du Service militaire obligatoire (SMO), et quelle qu'en soit la durée, suppose d'importants coûts.

Quelle serait la solde des appelés ? Serait-elle indexée sur la rétribution accordée aux volontaires du service civique, sur le Smic, ou les autorités préféreraient-elles rester dans le cadre militaire en imitant la solde des appelés d'il y a une vingtaine d'années (convertie en euros et indexée à l'augmentation du coût de la vie) ou encore la solde des actuelles recrues ?

Dans une entrevue accordée à *RTL* ⁽⁴¹⁾, le 6 février 2017, Marine Le Pen disait vouloir accorder aux appelés de son SMO la même rétribution actuellement versée aux volontaires du service civique, soit 573 € nets par mois.

Comment seraient équipés les appelés et de quoi serait composé leur paquetage ? Il faut en effet envisager, pour limiter les coûts, un équipement sur la base des équipements précédant l'arrivée du modèle *Félin*. Ne serait-ce qu'en ce qui concerne le treillis, la différence de coût entre le type *F2* (dont l'Armée possède encore d'importants stocks) et les récents modèles *T4* justifie cette interrogation. Or, du choix du treillis dépend celui de tous les équipements annexes individuels, qui peut aussi créer des écarts de coût non négligeables.

Sont aussi à prendre en compte les coûts annexes : prime journalière d'alimentation, transport, pensions. La candidate devra également statuer sur le droit des appelés à cotiser pour leur retraite. Quel choix en matière de cotisation : celui du statut actuel des réservistes ou des appelés d'avant 1997 ?

Ces premiers coûts (solde, équipement individuel, alimentation et transport) liés à la généralisation du SMO reviendrait déjà, selon un calcul de l'iFRAP,

(41) *Interview* de Marine Le Pen, *RTL*, le 6 février 2017.

à environ 1 450 000 000 €⁽⁴²⁾. Ce à quoi il faudrait ajouter l'obtention du permis de conduire de chacun des appelés, que Marine Le Pen propose également de financer, sans toutefois inclure ce coût dans son estimation.

En outre, Marine Le Pen présidente de la République devra prendre en compte un autre facteur déterminant : la question de l'hébergement en caserne des appelés. En effet, il sera nécessaire de réinvestir des structures abandonnées depuis 1997 (avec une potentielle remise aux normes), d'envisager le rachat de celles vendues auparavant ou d'abandonner la cession de ces infrastructures (cession intégrée à la dernière LPM ⁽⁴³⁾). Qu'en sera-t-il enfin de l'encadrement ? La Présidente frontiste fera-t-elle appel aux cadres de l'active (déjà en sous-effectifs et dont la mission n'est pas d'encadrer des appelés) ? Choisira-t-elle d'utiliser les cadres de la Réserve opérationnelle ou préférera-t-elle recruter de nouveaux officiers et sous-officiers spécifiquement pour cette tâche ? Le programme de la candidate demeure flou à cet égard.

Le coût d'un tel service, que Marine Le Pen n'a pas précisé, en ce qu'il n'est selon elle « pas la panacée » ⁽⁴⁴⁾ a toutefois été estimé par l'iFRAP entre deux et trois milliards d'euros par an (pour un SMO de trois mois ⁽⁴⁵⁾) – ceci sans prendre en compte les nombreuses propositions annexes évoquées précédemment.

Rappelons également que la question de la révision du *Charles-de-Gaulle*, estimée à 1,3 Md €, se pose d'ores et déjà. Un coût auquel s'ajoute celui que requiert la construction de la future classe de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de troisième génération, dont les études ont été lancées sous l'actuel président de la République, François Hollande, en 2015.

En France, la dissuasion nucléaire (sous-marins, avions de combat et missiles) représente déjà plus de 20 % du budget de la défense. La candidate frontiste entend renforcer celle-ci, sans toutefois préciser dans quelle mesure. Sa pérennisation a déjà fait l'objet d'efforts de la part du Gouvernement sortant, que ses successeurs seront contraints de mettre en œuvre – ces mesures étant inscrites dans la LPM 2014-2019. Certaines commandes, à l'instar de celle du premier SNLE visant à remplacer ceux du type *Le Triomphant*, étant attendues sur la suivante (2020-2025).

La question de la participation des citoyens à la défense

Nous observons, depuis quelques années et en particulier depuis les attentats de 2015 et 2016, une redécouverte de l'esprit patriotique, du sens du service,

(42) Selon l'iFRAP, « Rétablissement d'un service national obligatoire : 3 à 5 milliards d'euros », 24 août 2016.

(43) Loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale, Chapitre VIII.

(44) Interview de Marine Le Pen, *RTL*, le 6 février 2017.

(45) « Engagement 121 », *144 Engagements présidentiels*, Marine 2017, p. 19.

dont découle une hausse de l'engagement citoyen. Sursaut quelque peu inattendu et qui pose un certain nombre d'enjeux. Comment valoriser cette volonté d'engagement ? Comment y répondre ? Comment l'encadrer ?

Le FN et sa candidate proposaient déjà le rétablissement d'un service militaire dans leur programme de 2012, soulignant l'importance du lien Armée-Nation et de l'esprit de défense.

Cette volonté se retrouve aujourd'hui dans le 121^e engagement de Marine Le Pen qui promet « le rétablissement progressif d'un service militaire (minimum obligatoire de trois mois) ». Elle précisait en outre, dans le cadre de sa « révolution du patriotisme »⁽⁴⁶⁾, que « pour renforcer le sentiment d'appartenance et de solidarité », serait restauré « un service national, civil ou militaire, de trois mois pour les garçons et les filles »⁽⁴⁷⁾. Ce service, mixte, aurait ainsi vocation à renforcer la cohésion sociale, à rattraper « des lacunes accumulées dans la société civile » (en langue française, histoire, etc.) ainsi qu'à rendre service à la Nation.

L'équipe de campagne frontiste nous a enfin rappelé le besoin de soulager les forces armées et les forces de police, ces dernières étant suremployées, en particulier depuis les attentats de Paris. Le service sera dès lors organisé en deux périodes : un mois de formation, suivi de deux mois d'utilisation sur le terrain de nos Opint.

Autant d'objectifs à atteindre en de si brefs délais et qui suscitent inévitablement une certaine incertitude quant à leur réalisation et, *in fine*, quant à l'utilité militaire d'une telle entreprise.

Par ailleurs, le service militaire adapté (SMA) est également évoqué à l'engagement 84. Ce dernier propose l'instauration en métropole de ce dispositif militaire existant depuis 1961 en outre-mer. Ledit dispositif, fondé sur le volontariat, vise à faciliter l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés du marché de l'emploi. L'on pourrait enfin envisager un lien, pour l'heure indéfini, entre le service militaire adapté et la conscription.

Conclusion

Six points clés se dégagent tout particulièrement du programme de FN et de sa candidate :

- La rédaction d'un **nouveau Livre blanc** définissant de nouveaux objectifs et de nouvelles orientations stratégiques, tous destinés à la défense des seuls intérêts français.

(46) Marine LE PEN : Discours aux Assises présidentielles de Lyon, *op. cit.*

(47) *Ibid.*

- La **sanctuarisation du budget de la défense** par le biais d'une réforme constitutionnelle.
- Une plus grande **indépendance politique** de la France vis-à-vis de ses alliés ou de ses potentiels partenaires stratégiques tels la Russie ou les Proche et Moyen-Orient.
- Une **indépendance stratégique totale**, grâce à un développement considérable de notre industrie de défense.
- Une **réorganisation du déploiement de nos troupes**, tant en Opint qu'en Opex, et qui sera étudiée au cas par cas.
- Un **renforcement de nos Armées** non seulement en termes d'effectifs et de matériels, mais également dans leurs aspects juridique et psychologique.

Toutefois, les 144 engagements de Marine Le Pen demeurent dans l'ensemble très généraux, laissant envisager diverses possibilités quant à la politique qui serait menée en cas de victoire. Cette démarche est volontaire et reflète le choix frontiste de passer un « contrat » avec les citoyens, dans lequel sont inscrites les grandes visions de la candidate, plutôt que de perdre les Français dans une technicité qui desservirait en outre le parti ⁽⁴⁸⁾.

Cependant, ce programme de 2017 délesté de précisions sur les questions de défense et de sécurité nationale, reste en substance le même qu'en 2012. Les alliances restent envisagées dans un cadre circonstanciel, suivant à nouveau cet objectif de restaurer l'indépendance politique et stratégique de la France. La place de la France dans l'Otan et dans l'UE reste ainsi à l'ordre du jour : la France devra définitivement se « libérer » du joug américain en ce qui concerne la première, ainsi que du joug européen, quitte à soumettre la sortie de l'Union au référendum si les négociations préalables n'aboutissent pas au résultat attendu.

De même, ses ambitions en matière d'Opex et d'Opint restent similaires à ce qu'elles étaient en 2012 – une étude au cas par cas, dans une dynamique « ni plus interventionniste ni plus isolationniste », l'essentiel étant de constituer une « force militaire qui soit plus dissuasive ».

M^{me} Le Pen se présente, par ailleurs, comme la seule à s'engager aujourd'hui à sanctuariser le budget de la défense, pour que jamais plus nos Armées ne soient une « variable d'ajustement budgétaire » ⁽⁴⁹⁾. Il en va, selon celle-ci, de notre sécurité collective, clé de voûte des grandes orientations présentées. En effet, la défense et la sécurité nationale étant le fondement de sa politique, la candidate promet, en cas de victoire, nombre de changements, allant de l'augmentation générale de notre format d'Armée à la ré-institutionnalisation du lien Armée-Nation.

(48) Propos recueillis auprès des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

(49) Entretien avec Marine LE PEN, *DSI, op. cit.*, p. 92.

Pour rappel, la Constitution du 4 octobre 1958, en son article 15, fait du président de la République le chef des Armées, ce qui en pratique lui confère un rôle prédominant dans les questions de défense. Ce rôle, Marine Le Pen se dit prête à l'assumer pleinement. Ses ambitions en matière nucléaire, de pérennisation et de développement d'une force de dissuasion, en sont une illustration. De fait, seul détenteur du « feu nucléaire », la dernière des armes est entre les mains du premier des Français. Notons toutefois que l'équilibre entre les sphères politique et militaire n'est pas clairement abordé par la candidate, qui devra pourtant œuvrer de concert avec les militaires. La modification du décret du 12 septembre 2013 n'est pour l'heure pas envisagée, mais un nouveau cadre d'interaction devra pourtant bien faire l'objet d'une réflexion.

Dans le contexte de l'affirmation du Front National comme un parti de gouvernement, Marine Le Pen parviendra-t-elle à mener à bien son projet d'une France « puissante » et « libre », sans la confiner dans un certain isolationnisme ? Ces engagements, dont la mise en œuvre semble pour beaucoup utopiques peuvent-ils réellement, en cas de victoire de la candidate, voir le jour ?

Éléments de bibliographie

GAUTIER Jacques, REINER Daniel, BOCKEL Jean-Marie, LORGEUX Jeanny, PERRIN Cédric et ROGER Gilbert : *Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée*, Rapport d'information n° 794 (2015-2016) ; Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 13 juillet 2016 (www.senat.fr/notice-rapport/2015/r15-794-notice.html).

iFRAP, « Rétablissement d'un service national obligatoire : 3 à 5 milliards d'euros », 24 août 2016 (www.ifrap.org/etat-et-collectivites/retablissement-dun-service-national-obligatoire-3-5-milliards-deuros).

iFRAP, « Faut-il rétablir la forme militaire du service national ? », 3 mars 2015 (www.ifrap.org/etat-et-collectivites/faut-il-retablir-la-forme-militaire-du-service-national).

« Les réponses de Marine Le Pen, candidate du Front National aux élections présidentielles », *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, 7 mars 2017, p. 92-95.

LE PEN Marine : Discours aux Assises présidentielles de Lyon ; 5 février 2017 (www.youtube.com/watch?v=ZHPOW91K-fM).

LE PEN Marine : « La révision constitutionnelle que je propose aux Français par référendum », *Livret* n° 1, 4 février 2017, 12 pages (www.marine2017.fr/2017/02/04/livret-n1-revision-constitutionnelle-propose-aux-francais-referendum/).

LE PEN Marine : « Une ambition pour notre défense », *Carnet* du 21 décembre 2016 (www.marine2017.fr/carnets/une-ambition-pour-notre-defense/).

LE PEN Marine : « Effectifs de la fonction publique : le dangereux programme de M. Fillon pour la sécurité des Français », *Carnet* du 14 décembre 2016 (www.marine2017.fr/carnets/effectifs-de-fonction-publique-dangereux-projet-de-m-fillon-securite-francais/).

LE PEN Marine : « La France "catin du Qatar" », *Europe 1*, 22 septembre 2013 (www.lemonde.fr/politique/video/2013/09/22/marine-le-pen-la-france-la-catin-du-qatar_3482423_823448.html).

STUART Reid : « La prochaine Révolution française ? Conversation avec Marine Le Pen », *Foreign Affairs*, 17 octobre 2016.

LAZARD Violette : « Bataclan : pourquoi la police et l'armée n'ont pas pu intervenir ensemble », *L'Obs*, 9 mai 2016 (<http://tempsreel.nouvelobs.com/>).

RTL : « Interview de Marine Le Pen », 6 février 2017 (www.rtl.fr/actu/politique/fn-le-service-militaire-selon-marine-le-pen-7776500986/amp).

VILLIERS (de) Pierre : « Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre », *Les Échos*, 20 décembre 2016 (www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211613635015-le-prix-de-la-paix-cest-leffort-de-guerre-2051928.php).

Échanges en date des 14 février et 1^{er} avril 2017 avec certains membres des équipes de campagne et de projet de Marine Le Pen.

François Fillon

« Les Républicains »

Défense : la cohérence au prix de l'ambition

Enguerrand DUCOURTIL (rapporteur), Antoine DEBARBOUILLE,
Maxime HANNEBIQUE et Ronan HILL

Étudiants en Masters « Armées, défense et sécurité »
(Paris IV) et « Relations Internationales » (Paris II-Paris IV).

Au cours de ses mandats politiques, François Fillon s'est penché sur les questions de défense à de multiples reprises. À l'Assemblée nationale, il a notamment été membre pendant douze ans de la Commission de la défense nationale et des forces armées, avant d'en assurer la direction entre 1986 et 1988. En tant que chef de gouvernement, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, il a ensuite contribué à la mise en œuvre de la Loi de programmation militaire (LPM) entre 2009 et 2014, ainsi qu'à la rédaction du *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale* de 2008. Ce profond intérêt pour le monde militaire, encore récemment réaffirmé dans divers entretiens médiatiques, n'a pas faibli depuis.

Aussi, est-ce sans surprise que le vainqueur de la primaire de la Droite et du Centre a imposé ses vues en matière de défense et de sécurité nationale dans la première mouture de son projet présidentiel. Un programme commun avait déjà été publié en juillet 2016 par Les Républicains, largement inspiré par l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, bien que les candidats à la primaire eussent pris soin de souligner qu'il ne reflétait pas nécessairement leurs positions. François Fillon s'en était en partie inspiré pour rédiger son propre programme, mais en divergeait sur plusieurs points qui méritent d'être soulignés. Le projet d'un audit concernant les besoins des Armées était, par exemple, conservé, mais l'éventualité d'abandonner en cours de route la LPM 2014-2019 pour la remplacer par une autre couvrant le quinquennat était abandonnée. Autre exemple : les propositions des candidats à la primaire, en particulier celles concernant un éventuel retour du service national, n'ont pas été retenues.

Ce premier programme a cependant connu de nouvelles modifications le 13 mars 2017, après le remaniement de l'équipe de campagne de François Fillon, largement en faveur des proches de Nicolas Sarkozy. Le projet présidentiel présente désormais dix-huit propositions phares, équivalant chacune à un court paragraphe, là où le précédent comptait seize pages de propositions détaillées. Quelques

éléments du programme commun au parti de juillet 2016 sont d'ailleurs réapparus, à l'instar d'une LPM couvrant le quinquennat. Au vu de l'influence du Président dans le fonctionnement des institutions politiques françaises et de l'intérêt personnel de François Fillon pour les questions militaires, il semble néanmoins difficile d'ignorer son premier programme ⁽¹⁾, qui reflétait probablement mieux son opinion personnelle et, *de facto*, la politique qu'il serait susceptible de mettre en œuvre en cas de victoire.

Le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale

Dans son ouvrage *Vaincre le totalitarisme islamique* ⁽²⁾, tout comme dans son programme pour la primaire, François Fillon dresse le portrait d'une France et d'une Europe menacées sur leur flanc Sud par la déstabilisation prolongée et la déliquescence de nombreux États qui favorisent l'émergence de mouvements terroristes. En outre, ce même programme insistait sur l'importance que revêt le retour des États-puissances avec l'augmentation considérable des budgets de défense de la Chine et de la Russie, mais également de la Turquie, de l'Inde ou du Japon. Le risque que la menace terroriste occulte la nécessité de conserver des capacités de combat de haute intensité est aussi souligné à plusieurs reprises. La menace principale – contre laquelle tous les efforts doivent être dirigés – demeure toutefois ce « totalitarisme islamique », qui doit être combattu à l'échelle mondiale, par le biais d'une large coalition, sous les auspices de la *realpolitik* et qui inclurait des pays comme l'Iran et la Russie. À ce propos, le candidat des Républicains considère justement qu'il est nécessaire d'établir un partenariat en Syrie, mais également en Europe. Selon lui, l'attitude actuelle de la Russie découle largement de la conduite de l'Otan, bien qu'il soulignait dans ses dernières déclarations « les dérives » ⁽³⁾ de ce pays.

Les propositions de François Fillon en matière de défense traitent toutefois de manière assez inégale les intérêts historiques de la France. L'Outre-mer apparaît uniquement lorsqu'est évoqué le renouvellement des avions et navires de patrouilles maritimes. L'Afrique, qui figurait dans le programme pour les primaires, n'apparaît plus dans le projet présidentiel. Elle est néanmoins présente dans ses propositions en matière de politique étrangère : « Je prolongerai nos actions au Sahel tout en renforçant notre action de formation et de soutien aux Armées africaines » ⁽⁴⁾. Outre cette proposition, le devenir des bases françaises en Afrique et des accords de coopération militaire et de défense avec ses anciennes colonies n'est pas évoqué.

(1) Pour la commodité du lecteur lorsqu'il sera fait référence au programme de François Fillon sans plus de précision, il s'agira exclusivement de la dernière version du projet présidentiel, celle du 13 mars 2017.

(2) François FILLON : *Vaincre le totalitarisme islamique* ; Albin Michel, 2016 ; 162 pages.

(3) Entretien accordé au journal *Les Échos*, le 12 mars 2017.

(4) François FILLON : « Proposition 11 » du *Projet 2017-politique étrangère* ; 13 mars 2017.

La France a, malgré tout, vocation à rester une puissance internationale de premier plan. Comme le programme le souligne : « Il n'y a pas de diplomatie dans le concert des nations sans une Armée forte » ⁽⁵⁾. Compte tenu des multiples menaces, tant anciennes que nouvelles, le pays doit conserver et moderniser sa force de dissuasion nucléaire dans ses deux composantes, garante des intérêts vitaux de la Nation et de sa place dans le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances

La proximité de François Fillon avec la Russie, comme le soulignent ses récentes déclarations sur le besoin de coopération avec ce pays, pourrait laisser penser qu'il entend se désengager de l'Alliance atlantique, en dépit du fait que son gouvernement ait mis en œuvre la réintégration de la France dans son commandement intégré en 2009. Cependant, s'il déplore la politique de l'Otan vis-à-vis de la Russie, le candidat ne considère pas, comme le président Trump, le rôle de l'Organisation comme dépassé. Bien au contraire, tel qu'il le soulignait dans son programme pour les primaires, celle-ci conserve un rôle clé dans la stabilité du continent. François Fillon déplore toutefois sa ligne directrice dominée par les États-Unis qui l'ont conduite à sortir de sa sphère d'action traditionnelle européenne et à tenir un discours jugé trop agressif vis-à-vis de la Russie.

Quant aux partenaires européens de la France, François Fillon constate que les opérations extérieures françaises participent à la protection de l'Union européenne contre la menace terroriste, mais regrette que certains États-membres n'y contribuent encore que tardivement ou de façon trop limitée. Pour remédier à cette situation, le candidat des Républicains prône une alliance de défense européenne qui permettrait aux pays de l'Union de « se construire une défense propre » ⁽⁶⁾. Celui-ci s'oppose cependant à toute alliance militaire intégrée et ne conçoit que quelques mesures clés qui n'aboutiraient qu'à une mise en commun des efforts de défense. Il s'agirait d'établir une industrie européenne, de mutualiser certains moyens (notamment logistiques) et de créer un fonds commun destiné, entre autres, au financement des opérations extérieures françaises qui contribuent à la sécurité de l'UE – certains États ne souhaitant pas, ou n'ayant pas les moyens d'engager leurs propres forces armées. Dans cette perspective, les deux principaux partenaires de la France seraient l'Allemagne et le Royaume-Uni, tous deux cités dans le programme présidentiel ⁽⁷⁾. Cette alliance de défense européenne permettrait ainsi à la France de réaliser des économies, à la fois grâce au soutien budgétaire précédemment évoqué, et à une mutualisation des capacités lui permettant de

(5) François FILLON, *Projet 2017-défense* ; 2017.

(6) Entretien accordé au journal *Le Monde*, 22 janvier 2017.

(7) François FILLON, « Proposition 3 » du *Projet 2017-défense*, *op. cit.*

bénéficier de l'ensemble de l'éventail capacitaire par le biais de ses alliés, sans avoir nécessairement à investir dans ces domaines. Il s'agit bien ici de préserver l'autonomie stratégique de la France, en conservant des capacités clés comme le renseignement et l'entrée en premier sur un théâtre d'opérations, tout en partageant les moyens logistiques.

Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées

Après avoir dressé le portrait d'un totalitarisme islamique actif au Nigeria et au Pakistan, François Fillon précise dans son programme le rôle de la défense dans la lutte contre cette menace. Les forces armées françaises seraient amenées à intervenir à l'extérieur pour protéger les intérêts stratégiques et historiques du pays et éviter la déstabilisation de certains États, en privilégiant des interventions courtes et décisives. En parallèle, dans le programme des primaires, l'augmentation constante des budgets de la défense dans le monde, particulièrement chinois et russe, est comparée à leur baisse en Europe ⁽⁸⁾. Ces constats semblent inciter le candidat à préserver les capacités de haute intensité des forces armées françaises, soulignée dès l'introduction. Les engagements de longue durée au sein des populations seraient ainsi à proscrire autant que possible, bien qu'un désengagement du Sahel à court terme ne soit pas envisagé.

A contrario, le rôle des Armées face à la menace terroriste en France n'est en rien évoqué, en dehors du prisme du renseignement. Le candidat soutient d'ailleurs une « reconfiguration progressive de l'opération *Sentinelle* » ⁽⁹⁾, et a affirmé au cours d'un entretien avec Jean-Dominique Merchet : « il faudra l'arrêter le moment venu » ⁽¹⁰⁾. Celle-ci est accusée, dans le programme pour la primaire, de générer une usure accélérée des forces terrestres qui, parce qu'elles sont suremployées, ne seraient plus en mesure de s'entraîner correctement. Dégagés de cette responsabilité, les soldats professionnels pourraient davantage se concentrer sur le maintien des compétences nécessaires à leurs projections opérationnelles. Les forces armées sont enjointes à revenir à leur mission première, et non aux tâches de maintien de l'ordre, laissées à la Gendarmerie et à un « grand » ministère de l'Intérieur qui bénéficieraient d'une légère augmentation des effectifs (5 000 hommes), en plus du redéploiement sur le terrain de 5 000 hommes également, grâce à une organisation du travail plus efficace.

La participation de la défense à la lutte contre le terrorisme sur le territoire national se résumerait ainsi à l'action des services de renseignement du ministère de la Défense et aux efforts dans le domaine cyber. Sur ce point, le programme

(8) François FILLON, *Défendre nos valeurs exige une Armée forte*, Fillon 2017 ; 16 pages.

(9) François FILLON, « Proposition 5 » du *Projet 2017-défense*, *op. cit.*

(10) Entretien avec Jean-Dominique MERCHET dans *L'Opinion*, 26 octobre 2016.

pour la primaire envisageait la création d'une cinquième Armée, dédiée au cyberspace. Celle-ci ne fait cependant plus l'objet d'une proposition dans le projet présidentiel de mars 2017. Compte tenu des nouvelles menaces que posent les attaques informatiques, en partie dues à l'interconnexion croissante des réseaux et des infrastructures, cette nouvelle Armée aurait eu pour principales missions d'en identifier les auteurs et de permettre une éventuelle riposte. La possibilité d'une action offensive était très clairement évoquée. Le projet présidentiel de mars 2017 ne prévoit finalement plus qu'un renfort des actuelles capacités « cyber » de nos Armées.

Le rôle de ces dernières dans l'affirmation de la souveraineté de la France est également réaffirmé. La nécessité de renouveler les patrouilleurs et avions de patrouilles maritimes de la Marine nationale pour assurer la lutte contre les activités illégales dans les Dom-Com est soulignée dans le programme ⁽¹¹⁾.

Si un contrat opérationnel n'est pas clairement défini, quelques grandes lignes directrices se dégagent toutefois. Les questions de sécurité intérieure ne relèveront pas de leur compétence sauf marginalement pour le cyber et le renseignement, par ailleurs liés. Le retrait progressif de l'opération *Sentinelle* libérerait alors quelque 7 000 hommes au profit des opérations extérieures. Les Armées devront être à même de mener des interventions telles que *Serval* et *Barkhane* dans la Bande sahélo-saharienne (BSS) et *Harmattan* en Lybie. Si la continuité entre sécurité intérieure et sécurité extérieure est maintenue, la limite entre les deux est plus clairement définie. Enfin, aucune augmentation du format des forces armées ou de leurs moyens n'est prévue, en dehors de la réserve opérationnelle et du cyber.

La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international

En ce qui concerne les moyens alloués aux forces armées, il convient de rappeler que le programme de François Fillon pour la primaire divergeait à de nombreux égards de celui des Républicains. Cependant, le dernier projet présidentiel du candidat semble finalement faire la synthèse des deux. Comme nombre de ses adversaires à l'élection présidentielle, François Fillon prêche une augmentation du budget de la défense à 2 % du PIB, sans toutefois préciser si ce chiffre inclurait ou non les pensions. Son programme pour la primaire, tout comme ses déclarations, indiquait néanmoins que cet objectif, qui devrait être atteint à la fin de la prochaine LPM, incluait lesdites pensions ⁽¹²⁾. L'effort de défense au cours du prochain quinquennat ne serait ainsi au mieux que de 2 milliards d'euros supplémentaires par an. Cette augmentation du budget serait de plus dans une large mesure absorbée par le renouvellement des composantes de la dissuasion nucléaire,

(11) François FILLON, « Proposition 9 » du *Projet 2017-défense*, *op. cit.*

(12) Entretien avec Jean-Dominique MERCHET, *op. cit.*

dont le prix est estimé entre 2 et 4 milliards d'euros annuellement à partir de 2022. Le programme de mars 2017 se veut plus ambitieux, avec une nouvelle LPM dès 2018 et un objectif de 2 % du PIB atteint à son terme mais, là encore, sans préciser si les pensions sont incluses ou non.

L'intervention du Chef d'état-major des Armées (Céma), Pierre de Villiers, le 21 décembre 2016 ⁽¹³⁾ est à mettre en relation avec le flou budgétaire entourant le programme de François Fillon. Le seul maintien du contrat opérationnel actuel n'est pas assuré par un budget de 2 % du PIB pensions incluses. Les Armées françaises ne seraient en mesure de préserver leurs capacités qu'au travers du maintien du soutien logistique américain *via* l'Otan et grâce aux mutualisations permises par une alliance européenne de défense. En dépit de ces deux possibilités, l'effort budgétaire consenti par François Fillon ne serait probablement pas suffisant pour maintenir l'actuel contrat opérationnel des forces armées françaises. Rappelons enfin que la baisse – considérable – des effectifs prévus par la LPM 2009-2014 et actée par le contrat opérationnel réduit du *Livre blanc* de 2013, fut décidée et mise en œuvre par le gouvernement de François Fillon.

La question de la participation des citoyens à la défense

Toute idée de Service national est abandonnée par le candidat. La réintroduction de la conscription ne serait en rien adaptée aux menaces actuelles et ne ferait, selon lui, qu'affaiblir le budget et l'encadrement consacrés aux forces conventionnelles. La réserve serait renforcée et le temps de formation initiale porté à trois mois. Le chiffre de 10 000 nouvelles recrues annuelles est mis en avant, mais l'effectif total visé n'est pas dévoilé. La dernière version de son programme se contente, en effet, de plaider en faveur d'une croissance significative de la réserve opérationnelle ⁽¹⁴⁾, sans davantage de précisions. Il s'agirait essentiellement d'une refonte de la réserve actuelle. Pas un mot n'est d'ailleurs écrit sur la Garde nationale mise en place par l'actuel président François Hollande. Au-delà de la réserve, le lien Armée-Nation reposerait sur les associations affiliées au monde de la défense qui procureraient au grand public les informations nécessaires à une meilleure compréhension des enjeux militaires.

Le programme de défense des Républicains, quelles perspectives ?

Le programme de François Fillon fait, à bien des égards, preuve de cohérence. Après avoir défini une menace principale – le totalitarisme islamique –, favorisée par la multiplication et l'allongement des crises dans le voisinage de la France, le candidat rappelle l'importance du danger que représentent les

(13) Article paru dans le journal *Les Échos*.

(14) François Fillon, « Proposition 13 » du *Projet 2017-défense*, *op. cit.*

États-puissances. Il en déduit que les capacités de haute intensité doivent être préservées et que les opérations extérieures doivent être aussi courtes et décisives que possible. Au vu de son intention de réduire de 100 milliards d'euros les dépenses publiques, celui-ci propose différents moyens de conserver les capacités actuelles à moindre coût, confirmant ainsi l'idée du « kit expéditionnaire » avancée par le général Desportes⁽¹⁵⁾. Le désengagement progressif des Armées dans la lutte contre le terrorisme sur le territoire national serait un premier élément de réponse, qui marquerait par ailleurs un retour en arrière après plusieurs années d'implication croissante des militaires dans la sécurité intérieure. Un second élément de réponse réside dans l'importance accordée aux alliances, d'abord avec le maintien dans l'Otan, ensuite du développement d'une alliance de défense européenne, finançant en partie les Opex et permettant à la France de disposer de l'ensemble du spectre capacitaire (*via* une mutualisation des moyens). Ces deux cadres interalliés assureraient la préservation du contrat opérationnel actuel sans augmenter de manière considérable le budget de la Défense.

Ce programme repose toutefois sur trois postulats incertains. Le premier est le maintien du soutien logistique et matériel américain au travers de l'Otan et la possibilité d'établir une coopération européenne efficace, conditions *sine qua non* au financement de l'effort de défense. À l'heure des déclarations sceptiques sur l'Otan du président Donald Trump, du *Brexit* et de la montée des populismes en Europe, c'est un pari sur l'avenir qui semble audacieux. Le deuxième est que le ministère de l'Intérieur soit à même de traiter seul la menace terroriste sur le territoire national, alors que celle-ci tend à se militariser. Le troisième est que le maintien du format et des capacités actuelles des forces armées soit suffisant pour défendre les intérêts historiques, stratégiques et vitaux de la France. Ce qui est d'autant plus douteux que le contrat opérationnel des Armées est déjà dépassé et que François Fillon lui-même souligne la montée en puissance des menaces terroristes et étatiques. L'ensemble de son projet en matière de défense perdrait inévitablement de sa pertinence si l'un de ces postulats se révélait erroné.

(15) Entretien avec Éléonore DE VULPILLIÈRES dans *Le Figaro*, 15 janvier 2016.

François Fillon, « Les Républicains »
Défense : la cohérence au prix de l'ambition

Éléments de bibliographie

- FICEK Isabelle, HONORÉ Renaud, SEUX Dominique, BARRÉ Nicolas et LEFEBVRE Étienne : « François Fillon : “Je suis le seul à incarner une vraie rupture” », *Les Échos*, 12 mars 2017 (www.lesechos.fr/elections/francois-fillon/0211873299821-francois-fillon-francois-fillon-je-suis-le-seul-a-incarner-une-vraie-rupture-2071606.php).
- FILLON François : *Projet 2017-politique étrangère* ; 13 mars 2017 (www.fillon2017.fr/projet/politique-etrangere/).
- FILLON François : *Projet 2017-défense* ; 2017 (www.fillon2017.fr/projet/defense/).
- FILLON François : *Défendre nos valeurs exige une Armée forte* ; Fillon 2017 ; 16 pages.
- FILLON François : *Vaincre le totalitarisme islamique* ; Albin Michel, 2016 ; 162 pages.
- « François Fillon : “Je propose une alliance européenne de défense” », *Le Monde*, 22 janvier 2017.
- MERCHET Jean-Dominique : « François Fillon : “L’armée doit revenir à ses missions, c’est-à-dire se préparer aux guerres extérieures” », *L’Opinion*, 26 octobre 2016 (www.lopinion.fr/edition/politique/francois-fillon-l-armee-doit-revenir-a-missions-c-est-a-dire-se-112940).
- VILLIERS (de) Pierre : « Le prix de la paix, c’est l’effort de guerre », *Les Échos*, 20 décembre 2016 (www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211613635015-le-prix-de-la-paix-cest-leffort-de-guerre-2051928.php).
- VULPILLIÈRES (DE) Éléonore : « Général Desportes : “Les intérêts politiques désorganisent l’armée française” », *Le Figaro*, 15 janvier 2017 (www.lefigaro.fr/).

Emmanuel Macron

« En Marche ! »

Vers une défense internationalisée et dématérialisée

Leonard DAVID-CIEUTAT (rapporteur), Maud ABA'A et Emma RAMIERE

Étudiants en Masters « Armées, défense et sécurité »
(Paris IV) et « Relations Internationales » (Paris II-Paris IV).

« Le président de la République est le chef des Armées.
Il préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale. »
Article 15, titre II, Constitution française du 4 octobre 1958

Lors du lancement de son programme à Lyon ⁽¹⁾, le 4 février 2017, Emmanuel Macron a annoncé que le domaine de la défense et de la sécurité était le quatrième chantier sur un programme en contenant six. Le « renforcement de la sécurité de la Nation » est un des axes phares du mouvement « En Marche ! », conjointement avec « l'éducation et la culture », « la société du travail », « la modernisation de notre économie », « le renouveau démocratique » et enfin, l'international et l'Europe ⁽²⁾. Toutefois, au début de sa campagne pour la magistrature suprême, Emmanuel Macron n'a pas eu à cœur de détailler sa politique en matière de défense : en tant qu'ancien ministre de l'Économie, il a en effet privilégié les axes économiques et sociaux de son programme.

Dans une démarche ayant pour but d'affirmer une posture régaliennne, le candidat en a finalement développé les points spécifiques à la défense et à la sécurité nationale dans son discours d'Iéna ⁽³⁾, le 18 mars 2017, face à un parterre de membres de la communauté de défense ⁽⁴⁾. Nous verrons que les propositions du candidat sont en continuité avec les actes et la politique conduite par Jean-Yves Le Drian tout au long du quinquennat de François Hollande ⁽⁵⁾. Le candidat indique qu'il mènera une politique de défense forte et pose comme objectifs clés la souveraineté, l'indépendance et l'autonomie stratégique de la France, souhaitant

(1) Emmanuel MACRON, « Discours de Lyon », 4 février 2017.

(2) Emmanuel MACRON, « Mon contrat avec la Nation », 2 mars 2017.

(3) Emmanuel MACRON, « Discours d'Iéna sur la politique de défense », samedi 18 mars 2017.

(4) Marc SEMO, « Service national obligatoire, défense, politique extérieure : Macron expose ses grandes options », *Le Monde*, 18 mars 2017.

(5) Michel CABIROL, « Défense : comment Macron s'est glissé dans les rangs de Le Drian », *La Tribune*, 17 mars 2017.

que son mandat s'inscrive dans la lignée de celui de Charles de Gaulle ainsi que de François Mitterrand ⁽⁶⁾.

Énarque, Emmanuel Macron a été inspecteur des Finances, a travaillé dans une grande banque d'affaires, avant de s'investir dans la campagne présidentielle de 2012 aux côtés de François Hollande. Il a ensuite été à son service durant plus de deux années comme Secrétaire général adjoint de l'Élysée. Nommé en 2014 ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, il démissionne en août 2016 pour se présenter aux élections présidentielles ⁽⁷⁾.

Emmanuel Macron est un candidat hors-norme de par sa jeunesse et ses retournements politiques. Il n'en reste pas moins issu de l'élite républicaine et instruit à la conduite de l'État. Il se veut le candidat de « l'innovation », tant en matière civile que sur les questions de défense et de sécurité nationale.

Pour comprendre la direction et le but d'un programme présidentiel de défense et de sécurité nationale, il faut d'abord comprendre la perception (et l'origine de la perception) de l'environnement stratégique de la France du candidat. Emmanuel Macron commence ainsi, et avant tout, par souligner la menace inédite que représente le terrorisme d'inspiration djihadiste en France, en Europe et au Moyen-Orient ⁽⁸⁾. Il mentionne également les manœuvres agressives russes en Europe, la situation dans les États faillis d'Afrique, ainsi que les tensions en Asie du Sud-Est ⁽⁹⁾.

Dans cette nouvelle configuration internationale, Emmanuel Macron souhaite assurer l'indépendance et l'autonomie de la France sans toutefois remettre en cause les systèmes d'alliances existants. En effet, face au futur repli isolationniste des États-Unis, la France doit être capable de développer ses capacités d'analyse, de conception et d'opération dans le domaine militaire afin de pouvoir agir seule et ne pas dépendre d'une autre puissance ⁽¹⁰⁾. Le candidat souhaite, néanmoins, œuvrer en faveur du développement d'une réelle défense au niveau européen, et faire ainsi de la France le pivot de la coordination d'une défense collective basée sur une forte coopération avec l'Allemagne et le Royaume-Uni ⁽¹¹⁾. Quant à l'Otan, le candidat souhaite que la France continue de s'impliquer fortement dans cette organisation, tout en estimant que des changements (sur le plan de son fonctionnement notamment) doivent s'opérer ⁽¹²⁾.

(6) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(7) Emmanuel MACRON : *Révolution* ; XO, 2016 ; 270 pages.

(8) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

(11) *Ibid.*

(12) *Ibid.*

Un autre point clé du programme d'Emmanuel Macron est l'élaboration d'un nouveau *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale*, portant sur les quinze prochaines années et qui prendra en considération l'évolution du caractère de la guerre ⁽¹³⁾.

En ce qui concerne plus spécifiquement la future politique de la France, Emmanuel Macron insiste sur ses aspects qualitatif et pragmatique : moderniser la structure de notre défense tout en respectant, si ce n'est en renforçant, les fondamentaux. Ainsi, aucun affaiblissement ne sera porté à la dissuasion nucléaire qui demeurera un élément clé de l'indépendance stratégique et même diplomatique ⁽¹⁴⁾. Concernant la protection du territoire et de la population, le candidat d'« En Marche ! » souhaite adapter l'opération *Sentinelle* en fonction de l'intensité de la menace terroriste pesant sur la France, et créer un nouveau forum consacré aux opérations intérieures. Face aux particularités des conflits actuels, M. Macron souhaite doter les services de renseignement de plus de moyens et renforcer leur coordination ⁽¹⁵⁾. Enfin, l'équipement de l'Armée de terre, de la Marine nationale et de l'Armée de l'air sera amélioré. Tous ces efforts seront soutenus par une augmentation du budget qui devrait atteindre la barre des 2 % du PIB en 2025 ⁽¹⁶⁾.

Ce programme compte enfin un retour à la conscription. Ce « service national obligatoire », destiné aux jeunes de 18 à 21 ans, a comme principale vocation de refonder le lien entre l'Armée et la Nation. Cette mesure est toutefois jugée très onéreuse et est ainsi perçue comme l'une des plus audacieuses du candidat Macron ⁽¹⁷⁾.

Cet article développera et proposera une analyse critique de ces propositions. Nous tenterons ainsi de dégager « l'esprit » de la trajectoire qu'Emmanuel Macron souhaite donner à la France en matière de défense et de sécurité nationale.

Le choix d'une politique publique de défense et de sécurité nationale

Similitudes et ruptures avec le quinquennat Hollande

Lors de son discours d'Iéna concernant les orientations de sa future politique de défense et de sécurité nationale, le candidat d'« En Marche ! » a rappelé qu'il était issu d'une génération qui a « grandi dans la paix [...] et qui a vécu la professionnalisation de l'Armée, et la fin de la conscription » ⁽¹⁸⁾.

(13) *Ibid.*

(14) *Ibid.*

(15) *Ibid.*

(16) *Ibid.*

(17) *Ibid.*

(18) *Ibid.*

Son constat de la situation budgétaire, opérationnelle et structurelle de la défense n'est cependant pas « décliniste », et la majorité de ses mesures s'inscrit dans une continuation des politiques publiques de défense et de sécurité nationale adoptées sous la présidence Hollande. Cela n'est pas seulement dû au ralliement de Jean-Yves Le Drian en mars 2017 ⁽¹⁹⁾. Il se permet d'ailleurs quelques critiques, bien que rares et peu ciblées (il déplore, par exemple, le fait que les dépenses militaires françaises, rapportées au nombre d'habitants, « stagnent depuis longtemps, voire diminuent, alors même que les conflits s'intensifient et que nombre de pays se réarment » ⁽²⁰⁾). Ces dernières paraissent enfin politiquement nécessaires pour un candidat qui se veut « hors système ».

On constate toutefois dans son programme et ses déclarations la continuation de programmes initiés par le Président sortant, des mesures déjà mises en œuvre (entre autres, la politique de modernisation des composantes océaniques et aéroportées de la force de dissuasion stratégique) ou en voie de mise en œuvre (la force opérationnelle terrestre de 77 000 hommes, par exemple).

Trois grandes missions et orientations stratégiques

Le programme de défense et de sécurité nationale d'Emmanuel Macron s'axe sur trois grandes missions stratégiques : la dissuasion, la protection et le maintien de l'autonomie stratégique. Rien de surprenant dans ce triptyque gaullien. La particularité de son projet réside, par contre, dans les moyens et les priorités stratégiques donnés à chacun de ces axes.

Tout d'abord, le candidat souhaite maintenir la complémentarité des composantes océaniques et aéroportées de notre force de dissuasion (lorsque certains de ses adversaires envisagent de la réduire à sa composante océanique seulement). Il prône, en outre, l'entrée dans une nouvelle phase du programme de simulation des essais nucléaires, afin de pérenniser les têtes nucléaires françaises ⁽²¹⁾. Emmanuel Macron souhaite enfin la renouveler, en lançant la réalisation du futur couple SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) – missile balistique *M51* de 3^e génération, et remplacer sa composante aéroportée ⁽²²⁾.

Pour ce qui est de la mission de « protection », le candidat envisage principalement de l'orienter vers des questions relevant à la fois des sphères domestique et internationale : la cybersécurité, l'antiterrorisme, et la présence et visibilité des forces armées pour faire face, par exemple, « aux démonstrations aériennes et

(19) Cédric PIETRALUNGA, « Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rallie à Emmanuel Macron », *Le Monde*, 23 mars 2017.

(20) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(21) Laurent LAGNEAU, « Défense : les propositions de M. Macron s'inscrivent dans la continuité de la politique du président Hollande », *Zone Militaire, Opex 360*, 2 mars 2017.

(22) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

navales de la Russie dans nos espaces aériens et maritimes »⁽²³⁾. Il constate en outre les velléités et les pressions militaires russes en Europe de l'Est et dans les pays Baltes, sans toutefois proposer ni conseiller de solution militaire pouvant mener à une escalade du conflit.

Concernant, enfin, le maintien de notre autonomie stratégique, le candidat d'« En Marche ! » souligne en particulier deux aspects nécessaires à sa garantie : un renseignement autonome et une industrie d'armement « puissante » se devant d'être davantage nationale et européenne, et moins dépendante de « l'international »⁽²⁴⁾.

Une priorité : répondre aux menaces intérieures

Il l'a martelé dans ses discours d'Iéna et de Lyon⁽²⁵⁾ : pour Emmanuel Macron, la priorité est bien la sécurité des Français et, en conséquence, la sécurité intérieure. Selon lui, les menaces intérieures sont de plusieurs ordres.

Il souligne tout d'abord les proportions prises par le terrorisme depuis le début du XXI^e siècle : un « terrorisme dont les actions sont assimilables à des actes de guerre [...] et qui s'est militarisé ». Ainsi, que cette menace soit guidée depuis l'Irak et la Syrie, ou qu'elle soit le fruit « d'une mauvaise gestion de la décolonisation » et de « politiques urbaines inappropriées »⁽²⁶⁾, elle reste au cœur de sa politique, notamment parce qu'elle cumule des enjeux de défense et de sécurité nationale. En effet, Emmanuel Macron nous rappelle qu'en termes d'effectif déployé, « le territoire national est le premier théâtre de nos engagements opérationnels » et ceci, en raison des récentes (et moins récentes) attaques terroristes sur le territoire national. De nombreuses mesures de son programme vont dans ce sens. Il compte, par exemple, prolonger la politique décidée en 2015, qui prévenait de toute réduction des effectifs de défense jusqu'en 2019. Ceux-ci continueront ainsi d'être maintenus, si ce n'est augmentés, après cette échéance⁽²⁷⁾.

Le candidat considère, au même titre, qu'il est nécessaire de refonder *Sentinelle* : sur le plan opérationnel d'abord, en allant vers un repli progressif de l'opération en fonction du niveau de la menace terroriste sur le territoire (ce qui est déjà plus ou moins le cas) ; sur le plan doctrinal ensuite, par une réorganisation de la capacité de déploiement sur le territoire national en cas d'urgence. En clair, il souhaite que le cadre de cette opération soit plus adapté à la menace. Emmanuel Macron propose, dans cette perspective, la création d'un centre de planification et d'opération consacré aux opérations intérieures et associant étroitement les grands

(23) *Ibid.*

(24) *Ibid.*

(25) « Discours de Lyon », *op. cit.* et « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(26) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(27) *Ibid.*

services et états-majors des ministères de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que les autres principaux ministères concernés (de la Justice ; de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer ; des Affaires sociales et de la Santé) ⁽²⁸⁾.

Le candidat fustige, par ailleurs, « l'ingérence de puissances étrangères » et, en premier lieu, de la Fédération de Russie. Il évoque la stratégie hybride russe, mêlant intimidation militaire et bataille de l'information ⁽²⁹⁾. Directement visé par des attaques informatiques et médiatiques, Emmanuel Macron n'épargne pas le rôle et les actions du renseignement extérieur russe en France. En guise de réponse, et pour assurer son rôle de candidat « technologique », les mesures concernant le « cyber » comptent parmi les plus importantes de sa politique de défense et de sécurité nationale.

Il souhaite, en effet, le développement d'une véritable force « cyber » capable d'opérer dans l'espace numérique. Il envisage pour cela de donner plus de moyens et de marge de manœuvre au « commandement cyber » déjà en cours de conception (Cybercom, lancé par Jean-Yves Le Drian). De plus, le candidat n'exclut pas la constitution d'une 4^e Armée dédiée spécifiquement aux espaces numériques, qui donnerait une nouvelle impulsion au programme de cyber-renseignement avec notamment la mise en place d'une *taskforce* de renseignement permanente opérant 24h/24. Emmanuel Macron veut enfin renforcer « la priorité en matière de cyberdéfense et de cybersécurité », avec des missions de « protection », de « riposte et de neutralisation » ⁽³⁰⁾. Là encore, rien de nouveau : l'actuel ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait déjà annoncé une série de mesures allant dans ce sens, comprenant la création d'un commandement « Cyber » et l'élaboration d'une doctrine pour le cyberspace ⁽³¹⁾.

Un projet conscient d'un environnement international se dégradant

En dépit de l'importance accordée à la sécurité nationale, le candidat n'omet pas les dimensions internationales de l'axe cybernétique, de la menace russe et des attentats terroristes. Plus généralement, Emmanuel Macron constate une dégradation du climat international et l'« augmentation accélérée des dépenses militaires mondiales après des années de réduction (budgets de défense en hausse notamment de la Chine et des États-Unis, plan d'armement de la Russie) ».

Il réitérait aussi, dans son discours d'Iéna, le fait que « notre principale cible, c'est l'État islamique ». Finalement, l'EI et la Russie semblent, aux yeux du candidat, constituer les principaux défis à partir desquels les politiques publiques

(28) *Ibid.*

(29) *Ibid.*

(30) « En Marche ! » : « Les propositions Défense d'Emmanuel Macron : assurer la souveraineté de la France et protéger les Français ».

(31) Laurent LAGNEAU, *op. cit.*

en matière de défense et de sécurité nationale devront s'articuler (tant en termes de matériel, de doctrine et d'orientation stratégique).

Nouveau Livre blanc, Loi de programmation militaire et matériel militaire

Pour répondre à cet ensemble de menaces, « En Marche ! » avait initialement proposé une actualisation de la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, qui avait revu à la hausse les ressources devant être allouées au ministère de la Défense. C'est finalement la rédaction d'un nouveau *Livre blanc* pour les 15 années à venir qui est proposé. Celui-ci devra être remis au plus tard en décembre 2017, afin de pouvoir présenter une nouvelle LPM dès le début de l'année 2018 et pour la période 2019-2025 ⁽³²⁾.

Les descriptions du *Livre blanc* demandé par Emmanuel Macron restent essentiellement tournées vers les choix stratégiques et le domaine conventionnel : une défense axée sur la logistique et les transports (« l'organique »). L'amélioration de la disponibilité des matériels en service semble être la priorité. Ainsi, la prochaine LPM doit permettre le remplacement des matériels les plus vieillissants, qu'ils soient terrestres, navals ou aériens. Cela implique l'accélération des programmes tels que *Scorpion* pour le remplacement des *VAB* et *AMX-10RC* de l'Armée de terre par le *VBMR Griffon* et l'*EBRC Jaguar* mais aussi les programmes de l'hélicoptère interarmées léger (le *H-160* a été choisi comme HIL) ou des ravitailleurs en vol ⁽³³⁾.

Plus généralement, le candidat envisage de poursuivre le renouvellement des « équipements conventionnels pour permettre la préservation de notre autonomie, de notre efficacité et de la sécurité de nos soldats ». Sont aussi évoqués les « drones et satellites pour le renseignement », les « avions de transport », les « patrouilleurs maritimes » et les « véhicules de combat ». Nous pouvons en déduire une volonté de lancer l'indispensable programme *Batsimar* (*Bâtiments de surveillance et d'intervention maritimes*) qui doit permettre à la Marine nationale de conserver ses capacités de surveillance des eaux françaises dans les territoires d'outre-mer ⁽³⁴⁾.

M. Macron préconise l'acquisition d'un nombre plus élevé d'appareils de transports aériens, afin de remplacer les avions actuels qui sont trop sollicités, ainsi que la modernisation de l'aviation de chasse (du *Rafale* notamment), et l'élaboration d'une feuille de route européenne relative à la composante non-habitée de l'aviation de combat (les drones). Le candidat invite à poursuivre le développement du futur char de combat (successeur du *Leclerc*) pour l'Armée de terre et préconise la construction de nouveaux bâtiments pour la Marine nationale. Enfin, sur la

(32) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(33) Laurent LAGNEAU, *op. cit.*

(34) *Ibid.*

question du second porte-avions, Emmanuel Macron promet d'engager les études nécessaires en cours de mandat ⁽³⁵⁾.

L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances

En termes d'alliance, trois questions se posent : la place de la France à l'échelle internationale (dans le cadre interallié de l'Otan et interalliances), la question de la défense européenne (cadre régional) et la question des choix stratégiques de la France dans son environnement international.

La France dans son environnement international

« L'unilatéralisme, c'est la guerre »
Emmanuel Macron, discours d'Iéna, 16 mars 2017

Le candidat d'« En Marche ! » a plusieurs fois rappelé le poids militaire de la France sur la scène internationale (budget de défense, opérations extérieures, intégration dans un système d'alliance fort). En effet, la France a une présence permanente dans l'océan Indien et le Pacifique et, au-delà des alliances continentales, la France entretient des relations stratégiques étroites avec des partenaires aussi divers que tactiques, à l'instar de Singapour ou de l'Australie. Il rappelle, par exemple, que la Marine française ne craint pas d'exercer son droit de passage en mer de Chine méridionale ⁽³⁶⁾.

Dans le cadre de ses alliances et de ses engagements internationaux, la République française intervient dans plusieurs coalitions internationales : en Irak et en Syrie (opération *Chammal*), au Mali et au Sahel (opération *Barkhane*), en République centrafricaine (opération *Sangaris*), au Liban (*Finul*). Des moyens maritimes et aériens sont également déployés dans le cadre de missions européennes telles que *Triton* (face à l'afflux de migrant en Méditerranée) qui a remplacé l'opération italienne *Mare Nostrum*.

La France et l'Otan

À la question de la relation entre la France et l'Otan, Emmanuel Macron répond « Oui, l'Otan est utile à la sécurité de l'Europe, [...] mais doit être réformée ». L'organisation ne doit, selon lui, pas être trop offensive et provoquer les puissances déjà agressives (moins de provocations sont ainsi attendues en Europe de l'Est notamment). Le candidat rappelle que l'Otan est vouée à être défensive. De plus, nous devons désormais prendre en compte l'éloignement annoncé par les Américains. Selon lui, cela peut toutefois être une chance puisque, pour assurer

(35) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

(36) *Ibid.*

l'autonomie stratégique de la France, « nous devons pouvoir agir seul si les circonstances l'imposent »⁽³⁷⁾. Cette autonomie devra toujours se situer dans un cadre multilatéral mais le candidat n'en précise pas la nature et les modalités.

Une Europe de la défense ?

L'axe de partenariat stratégique le plus important reste, malgré tout, pour le candidat d'« En Marche ! », le cadre européen. En effet, bien qu'il s'attache à continuer d'inscrire l'action de la France dans le cadre de l'Otan, Emmanuel Macron préconise une plus grande indépendance vis-à-vis de Washington. Il accorde *de facto* beaucoup d'importance à la construction d'une véritable « Europe de la défense », plus indépendante des États-Unis.

Le candidat souhaite finalement une autonomie stratégique à la fois française et européenne⁽³⁸⁾. Il préconise, à cette fin, la mise en place d'un Quartier général européen, permettant d'agir militairement dans le cadre communautaire lorsque cela sera nécessaire. Emmanuel Macron envisage également de mettre en place un programme européen commun de recherche et de technologie (moins d'équipements internationaux, plus d'équipements européens). Cette mesure sera assortie de la création d'un fonds d'investissement européen de défense, permettant des dotations en prêts bonifiés pour les investissements de ce domaine⁽³⁹⁾.

En effet, « En Marche ! » insiste sur la nécessité de se rapprocher militairement de l'ensemble des pays de l'Union européenne, en particulier dans les domaines opérationnels et capacitaires, et de suivre ainsi une feuille de route de défense commune.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni

« La France restera fidèle à ses alliés »
Emmanuel Macron, discours d'Iéna, 16 mars 2017

Emmanuel Macron a précisé que ce cadre européen de défense devra être axé sur nos deux grands partenaires militaires européens : l'Allemagne (brigade franco-allemande ; coopération industrielle et technique) et le Royaume-Uni. Il souhaite ainsi accroître le nombre de sommets franco-allemands en la matière, dont le premier devrait se tenir avant la fin de l'année 2017⁽⁴⁰⁾. Quant à la Grande-Bretagne, le candidat rappelle que c'est l'un de nos plus vieux alliés et, qu'en dépit du *Brexit*, nous devons poursuivre, si ce n'est renforcer, notre collaboration militaire. Il propose ainsi d'aller au-delà du Traité de Lancaster House (2010) et

(37) *Ibid.*

(38) *Ibid.*

(39) Voir l'entretien mené par Joseph HENROTIN pour la revue *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, 20 février 2017, p. 96-99.

(40) « Discours d'Iéna sur la politique de défense », *op. cit.*

souhaite que notre coopération soit conventionnelle, capacitaire et industrielle – sans toutefois en préciser les contours ⁽⁴¹⁾.

Le cas syrien

Enfin, sur le sujet de défense le plus brûlant – la Syrie – Emmanuel Macron prône une solution multilatérale inclusive. Il envisage d'accroître notre soutien aux forces locales qui combattent *Daesh* et de renforcer la collaboration militaire avec le Liban ⁽⁴²⁾.

Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées

La question du statut du contrat opérationnel des Armées, voire de son renouveau, n'est que partiellement étudiée dans le programme d'Emmanuel Macron. Il est tout de même, selon lui, nécessaire de redéfinir ce contrat : en effet, le dernier *Livre blanc* (2013) ne permettrait à ce jour que de répondre de façon incomplète à la réalité des engagements de la France, tant actuels qu'à venir.

Constatant la dangerosité de reprendre la réduction des effectifs des forces terrestres engagées, Emmanuel Macron table davantage sur une politique de recrutement dans les domaines des forces armées et des services, et en particulier de la Direction générale de l'armement (DGA), tout en prônant une politique de stabilisation des effectifs de défense. Il entend notamment doubler ceux consacrés au domaine du « cyber » et embaucher 6 000 « combattants numériques » aptes à la fois à armer une future division cyber mais également à développer les moyens nécessaires à la conduite de ses opérations ⁽⁴³⁾.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la prochaine LPM, Emmanuel Macron souhaite, en outre, que les crédits d'acquisition de « cyber-systèmes » soient portés à 1 milliard d'euros. Afin de s'assurer de la qualité de ces effectifs embauchés, le candidat promet qu'un effort particulier sera fait sur la formation d'ingénieurs, qu'il souhaite d'excellence. Bénéficieront prioritairement de ces évolutions les domaines du renseignement, de la cyberdéfense, des opérations spéciales et de soutien (tels que les services de Santé ou des Essences des Armées) ⁽⁴⁴⁾.

(41) *Ibid.*

(42) *Ibid.*

(43) *Ibid.*

(44) *Ibid.*

La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international

Afin de donner aux Armées françaises les moyens d'assurer la souveraineté stratégique de la France, le candidat d'« En Marche ! » propose d'accroître la part réservée à la défense à 2 % du PIB, de renforcer les relations entre la défense et l'industrie, et d'approfondir le nouveau système de solde initié par Jean-Yves Le Drian en 2013.

2 % du PIB alloués à la défense

De manière générale, Emmanuel Macron propose de porter progressivement le budget de la défense à 2 % du PIB en 2025. Selon lui, cet effort est nécessaire pour faire face au renforcement des effectifs *post*-attentats et pour moderniser nos équipements, mobilisés sur plusieurs fronts. Ce pourcentage représente 50 Mds € soit une hausse d'environ 10 Mds € par rapport au budget actuel. Il n'inclut toutefois ni les Opex, ni les pensions, ni les coûts infrastructurels nécessaires à la mise en place d'un Service national ⁽⁴⁵⁾.

L'industrie

Emmanuel Macron souhaite engager la France dans une politique industrielle volontariste, ce qui se traduit par le maintien du partenariat avec Dassault et une inclusion plus accentuée des PME françaises et européennes dans l'industrie d'armement française. Cette politique gravitera autour de quatre axes.

Tout d'abord, elle sera menée dans les domaines de la recherche et du développement ainsi que de l'innovation. Un budget d'1 Md € y sera alloué, contre 730 millions aujourd'hui (soit une hausse de 37 %). Un fonds d'investissement sera également créé, ce qui permettra au ministère de la Défense de prendre des participations directes au capital de certaines PME stratégiques. Ainsi, les dispositions du Pacte Défense-PME lancé en 2012 seront poursuivies et l'accent sera mis sur l'accompagnement territorial et les relations avec les grands groupes.

Puis, cette politique industrielle se construira sur le modèle de la réhabilitation par Jean-Yves Le Drian de la filière de munitions de petit calibre à Pont-de-Buy, relancée au début de l'année, et qui avait disparue depuis deux décennies.

Ensuite, cette politique industrielle renforcera le partenariat « DGA-recherche-monde privé » afin de mieux coordonner et dynamiser l'exportation de défense.

(45) *Ibid.*

Enfin, cette politique aura comme objectif de consolider la DGA en lui allouant davantage de moyens financiers, matériels et humains, afin qu'elle puisse assurer pleinement son rôle de premier investisseur de l'État ⁽⁴⁶⁾.

La question des soldes et salaires

Emmanuel Macron propose de mettre en place un système de rémunération indemnitaire simplifié et fiable, qui s'inscrit dans la continuité du nouveau système initié par Jean-Yves Le Drian en 2013 et destiné à pallier les vices de l'ancien logiciel *Louvois*.

La question de la participation des citoyens à la défense

Le cinquième point fort du discours d'Emmanuel Macron sur la politique de défense du 18 mars 2017 porte sur le lien entre les Armées et la Nation. Concrètement, il s'agit pour le candidat d'« En Marche ! » d'augmenter les effectifs de la Réserve opérationnelle et de la Garde nationale, de mettre en place un Service national obligatoire et de revaloriser la condition militaire.

La Réserve opérationnelle et la Garde nationale

Emmanuel Macron a rappelé qu'en termes d'effectifs déployés, « le territoire national est le premier théâtre de nos engagements opérationnels ». La sécurité des Français et leur participation à la défense seront ainsi en partie assurées par la revitalisation de la Réserve opérationnelle et de la Garde nationale. Concrètement, le candidat propose de porter les effectifs de cette dernière à 85 000 volontaires en 2018. Cette réserve, qu'il souhaite voir pleinement intégrée à l'armée d'active, regroupera tous les réservistes : Armées, Gendarmerie nationale, pompiers, Police nationale, Sécurité civile.

Pour encourager le développement de la Garde nationale, Emmanuel Macron propose certains avantages, tels que la prise en charge des frais engagés, des bonifications retraites pour les périodes d'engagement et la validation des acquis d'expérience. Quant au budget alloué à cette initiative, il souhaite maintenir sa hausse ⁽⁴⁷⁾ (le budget des réserves est de 121 millions d'euros en 2017).

Un Service national obligatoire

Afin de permettre à l'ensemble de la jeunesse française de faire l'expérience de la vie militaire et d'être un acteur à part entière de l'esprit de défense, Emmanuel Macron propose la mise en place d'un service national de courte durée (probablement d'un mois), obligatoire et universel. Ce service concernera environ

(46) *Ibid.*

(47) *Ibid.*

600 000 jeunes par an, qui seront encadrés par les Armées, et devra être effectué dans les trois ans suivant le dix-huitième anniversaire de chacun. Ce service permettra aussi, en cas de crise, de disposer d'un réservoir mobilisable, complémentaire de la Garde nationale ⁽⁴⁸⁾.

Emmanuel Macron caractérise ce projet comme étant un « projet de société majeur, un véritable projet républicain qui doit permettre à notre démocratie d'être plus unie et d'accroître la résilience de notre société » ⁽⁴⁹⁾. La mise en place de ce service est une nouvelle orientation et constitue l'une des seules et principales divergences avec l'actuel ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui avait affiché sa préférence pour un renforcement du service civique. Pour le candidat d'« En Marche ! », le Service national ne cherche pas seulement à relever un défi de sécurité mais également un défi social et moral, d'éducation et de civilisation. Ce programme, dans lequel « chaque jeune Français ira [...] à la rencontre de ses concitoyens, fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine », permettra enfin de « détecter les difficultés, notamment l'illettrisme, et proposera une remise à niveau scolaire des appelés lorsque cela sera nécessaire » ⁽⁵⁰⁾.

Ce projet est onéreux et Emmanuel Macron estime les coûts d'infrastructures (casernes, matériels) entre 15 et 20 Mds € au départ, puis entre 2 et 3 Mds € en « régime de croisière ». Ces coûts ne seront pas couverts par l'enveloppe des 2 % du PIB alloués à la Défense. Le candidat ne s'est cependant pas prononcé sur l'effectif militaire supplémentaire qui sera nécessaire à l'encadrement de ces jeunes et à l'origine de leur rémunération ⁽⁵¹⁾.

Les anciens combattants et le statut de militaire

Emmanuel Macron promet, par ailleurs, de développer un « plan pluri-annuel global d'amélioration de la condition militaire », ayant aussi vocation à renforcer ces liens entre l'Armée et la Nation. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du Plan d'amélioration de la condition du personnel (PACP) validé en avril 2016, et de la récente annonce présidentielle sur les nouvelles mesures de valorisation de la condition militaire qui seraient mises en œuvre afin de répondre à « un souci d'équité entre tous les militaires et à la nécessité d'attirer et de fidéliser les compétences dont les forces ont besoin » ⁽⁵²⁾.

Plus concrètement, le candidat d'« En Marche ! » propose « un plan pluri-annuel de rénovation des infrastructures et plus largement, de l'offre en matière de restauration et d'hébergement » ⁽⁵³⁾. Ces mesures s'inscrivent dans un plan plus

(48) *Ibid.*

(49) *Ibid.*

(50) *Ibid.*

(51) *Ibid.*

(52) *Ibid.*

(53) *Ibid.*

large d'aide et d'accompagnement sociaux des militaires, au bénéfice notamment des familles endeuillées. Emmanuel Macron assure qu'il sera attentif à la mise en œuvre du droit nouveau pour les militaires de constituer et d'adhérer à des Associations professionnelles nationales de militaires (APNM) ou encore leur droit à être élu aux prochaines élections municipales.

En ce qui concerne le statut des anciens combattants, celui-ci ne propose pas de nouveauté particulière mais souligne toutefois le devoir de reconnaissance qu'a la France envers eux ⁽⁵⁴⁾.

Le programme de défense d'« En Marche ! », quelles perspectives ?

« Les conflits deviennent un horizon possible de la politique internationale »
Emmanuel Macron, discours d'Iéna, samedi 18 mars 2017

À la lumière de l'ensemble des propositions faites, le candidat d'« En Marche ! » dévoile un plan de défense ambitieux pour la France. Simple mais onéreux, dans la continuité politique mais pas trop. Certaines de ses propositions sont finalement assez audacieuses et représenteront de vastes chantiers dès le début du prochain quinquennat, telles que la rédaction d'un nouveau *Livre blanc* ou bien la mise en place du service militaire universel.

En souhaitant une France plus indépendante stratégiquement, il s'inscrit dans le même état d'esprit que celui de la plupart de ses adversaires à la présidentielle, aspirant à une politique de grandeur et à une conception gaullienne de la défense ⁽⁵⁵⁾. En effet, en faisant un parallèle entre le contexte international actuel et la fin de la guerre froide, Macron semble vouloir mener une politique semblable à celle conduite par le général de Gaulle, avec une vision duelle du monde et la France tel un point d'équilibre. Ainsi, tandis que de Gaulle s'affirmait « européen » pour se distinguer des Américains, Macron prône une relance européenne afin de renforcer la collaboration en matière de sécurité et de pouvoir s'émanciper du joug américain ⁽⁵⁶⁾. La tenue bisannuelle de conseils franco-allemands préconisés par le candidat aura pour but de pérenniser et d'intensifier le rapprochement stratégique avec l'Allemagne commencé en 1963 avec le Traité de l'Élysée.

Le contexte actuel marqué par un retrait des États-Unis et une Russie plus offensive, semble légitimer cette orientation. Une différence majeure demeure : la volonté de renforcer nos liens avec le Royaume-Uni qui semble pourtant vouloir s'émanciper de toute affiliation européenne.

Malgré sa relative inexpérience dans le domaine militaire, Emmanuel Macron semble au fait des menaces actuelles et désire que la France, forte des

(54) *Ibid.*

(55) Marc SEMO, *op. cit.*

(56) Charles DE GAULLE, « Allocution du 27 avril 1965 ».

succès des opérations menées au Sahel ou en République centrafricaine, continue son entreprise en Syrie et en Irak. La France, véritable puissance militaire sur la scène internationale, dispose en effet de la légitimité et de la capacité de mener une telle action ; une singularité que le candidat souhaite préserver. Ainsi, la grandeur de notre pays devrait s'exprimer, non pas par un retrait militaire sur le plan international mais par son implication dans des situations critiques nécessitant une intervention française.

Emmanuel Macron souhaite ainsi doter la puissance militaire des moyens nécessaires pour assurer les objectifs développés ci-dessus. En augmentant le budget de la défense à 2 % du PIB d'ici à 2025, on ne peut que constater une réelle volonté de replacer la défense française au cœur du socle politique de son éventuel quinquennat. Quoique les détails spécifiques à l'utilisation de ces fonds n'aient pas été clairement explicités par le candidat, ce budget servirait, entre autres, à moderniser nos Armées.

De plus, toujours dans ce souci d'adaptation et de réponse aux défis actuels, Emmanuel Macron souhaite développer les capacités françaises en matières de cyberdéfense et de cybersécurité. L'actualisation de la politique de défense souhaitée par le candidat passe, en outre, par un investissement plus poussé dans l'industrie et la technologie militaire. Le nouveau *Livre blanc* et la nouvelle LPM, envisagés respectivement pour la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018, viendraient ainsi cristalliser cette ambition modernisatrice.

Enfin, M. Macron s'attache à recréer un fort lien Armée-Nation. Cette volonté s'exprime par le choix d'un renforcement des réserves militaires, mais aussi et surtout d'un retour de la conscription. Ces mesures illustrent une volonté certaine d'impliquer davantage la jeunesse dans la défense nationale. Le candidat d'« En Marche ! » souhaite redonner une place de premier rang à l'appareil de défense français avec les moyens nécessaires. En somme, la France et son Armée devront rester attendues et entendues, sur notre territoire, en Europe et dans le monde.

Emmanuel Macron, « En Marche ! »
Vers une défense internationalisée et dématérialisée

Éléments de bibliographie

CABIROL Michel : « Défense : comment Macron s'est glissé dans les rangs de Le Drian », *La Tribune*, 17 mars 2017 (www.latribune.fr/).

GAULLE (DE) Charles, « Allocution du 27 avril 1965 », 17 min 34 s (<http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00241/allocution-du-27-avril-1965.html>).

« Les réponses de... Emmanuel Macron, candidat d'En Marche ! à l'élection présidentielle de 2017 », *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, 20 février 2017, p. 96-99.

« En Marche ! » : « Les propositions Défense d'Emmanuel Macron : assurer la souveraineté de la France et protéger les Français », 2 mars 2017 (<https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/defense>).

LAGNEAU Laurent : « Défense : les propositions de M. Macron s'inscrivent dans la continuité de la politique du président Hollande », *Zone Militaire, Opex 360.com*, 2 mars 2017 (www.opex360.com/).

MACRON Emmanuel : « Discours sur la politique de défense », samedi 18 mars 2017 (<https://en-marche.fr/article/emmanuel-macron-discours-sur-la-defense-programme-hotel-arts-et-metiers>).

MACRON Emmanuel : « Mon contrat avec la Nation », 2 mars 2017 (www.en-marche.fr/article/contrat-avec-la-nation).

MACRON Emmanuel : « Discours de Lyon », 4 février 2017 (<https://en-marche.fr/article/meeting-macron-lyon-discours>).

MACRON Emmanuel : *Révolution* ; XO, 2016 ; 270 pages.

PIETRALUNGA Cédric : « Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rallie à Emmanuel Macron », *Le Monde*, 23 mars 2017 (www.lemonde.fr/).

SEMO Marc : « Service national obligatoire, défense, politique extérieure : Macron expose ses grandes options », *Le Monde*, 18 mars 2017 (www.lemonde.fr/).

Benoît Hamon

« Parti Socialiste »

Une Europe autonome pour une France indépendante

Guillaume CORBET (rapporteur), Emma MARTY et Vincent TOURET

Étudiants en Masters « Armées, défense et sécurité »
(Paris IV) et « Relations Internationales » (Paris II-Paris IV).

La Défense relève d'un paradoxe : par la gravité de ses enjeux et par le sérieux de son entreprise, elle représente le cœur des missions régaliennes de l'État ; par sa dimension internationale et militaire, elle est cependant reléguée à la périphérie du débat politique. Essentielle à la légitimité d'homme d'État d'un candidat, elle n'en est pas moins jugée dangereuse électoralement et favorise ainsi le *statu quo*.

Sous la V^e République, les clivages partisans sur les orientations de notre défense se sont ainsi articulés autour des legs de l'héritage gaullien : la question de la dissuasion et du maintien de ses composantes, et celle de l'intégration ou non dans l'Otan. L'alternance de 1981 n'a pas signifié une rupture avec ces deux fondements mais bien leur consécration dans un consensus et une continuité de la droite à la gauche définie comme gaullo-mitterrandienne. La suspension du service militaire en 1997 a accéléré cette dépolitisation, voire banalisation, des questions de défense, désormais astreintes à une vision technicienne et financière. À la défense territoriale de la guerre froide assurée par le contingent, s'est imposé le modèle expéditionnaire, professionnel et réactif, pour répondre à un contexte de « crises en chaîne ».

Les élections que nous abordons cette année, si elles répondent encore de cette cristallisation du débat autour de la dissuasion et de notre rapport à l'Otan, font face au retour de la question du lien Armée-Nation trop vite évacuée en 1997.

L'emploi croissant de moyens asymétriques (terroristes et cyber) contre nos intérêts et sur notre territoire impose en effet aux candidats de formuler des programmes clairs en matière de défense, non plus seulement en termes de capacités et d'alliances mais également sur la place que nous souhaitons donner à celle-ci dans notre société.

Un des rares candidats à avoir dédié une allocution à la seule politique de défense ⁽¹⁾, Benoît Hamon entendrait moins la réorienter qu'assurer sa pérennisation, consolider les moyens alloués à nos engagements et améliorer la condition de nos militaires. Déclarant « inscrire sa pensée et son action dans une histoire [...] du général de Gaulle à François Mitterrand » ⁽²⁾, il n'en a pas moins témoigné un certain scepticisme envers une « domination occidentale », « souvent la cause du problème, plus rarement la solution » ⁽³⁾, qui toucherait à son terme. Le maître mot de son programme pourrait être ainsi la « juste suffisance » : des moyens, des missions, voire du rang de la France qui, sans renier ses responsabilités actuelles, se recentrerait sur l'Europe et ferait preuve de retenue stratégique vis-à-vis de l'extérieur. S'il considère que notre pays doit défendre « son peuple et ses intérêts vitaux », il « pense, comme Jaurès, que la France doit choisir les guerres qui méritent d'être menées » ⁽⁴⁾.

Après avoir exposé la vision stratégique du candidat sur le contexte international actuel, nous nous attacherons à exposer sa conception des alliances, de l'Otan à l'Europe, les lignes directrices de sa programmation militaire et, enfin, ses propositions pour concrétiser le lien Armée-Nation au sein de la Garde nationale.

Le choix d'une politique de défense et de sécurité nationale

Benoît Hamon définit le contexte actuel comme celui d'une « dérégulation de l'équilibre stratégique » ⁽⁵⁾ auquel il souhaiterait opposer une refonte de l'Europe autour d'une « Union de défense ».

Le monde est, selon lui, devenu « multipolaire et incertain », confronté à la fois à l'affaiblissement des institutions internationales et à l'émergence de « guerres nouvelles, asymétriques, disséminées, hors des règles, hors limites » ⁽⁶⁾. Le candidat reprend ici les menaces évoquées par le *Livre blanc sur la Sécurité et la Défense nationale* de 2013 et l'argumentaire développé par Jean-Yves Le Drian dans *Qui est l'ennemi ?* ⁽⁷⁾, à savoir le retour des stratégies de puissance d'États révisionnistes et l'intensification de la menace terroriste. Benoît Hamon critique particulièrement la Russie qui « viole l'ensemble des traités qui fondaient la sécurité du continent européen » ⁽⁸⁾, la politique chinoise en mer de Chine qui s'est « affranchie des lois occidentales » et cible enfin *Daesh* qui combine subversion, terrorisme et moyens

(1) Benoît HAMON, « Allocution sur la politique de défense de la France », Strasbourg, 23 mars 2017.

(2) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) Le Drian Jean-Yves, *Qui est l'ennemi ?*, Les Éditions du Cerf, 2016, 80 pages. Dans son livre, qui se veut une actualisation des menaces identifiées par le *Livre Blanc* de 2013, il parle notamment de « terrorisme militarisé » et met l'accent sur la nature « hybride » des stratégies employées par nos adversaires.

(8) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*

conventionnels. Benoît Hamon semble ainsi acter « la fin de la domination militaire occidentale » incarnée dans « la sécurité collective » des Nations unies et l'équilibre nucléaire, désormais « presque caduc » ⁽⁹⁾ en raison de la prolifération.

La réponse à cette dérégulation serait ainsi l'engagement d'une remontée en puissance proportionnée aux menaces : fin du déclin de nos forces conventionnelles et modernisation de la dissuasion, adossée au choix d'une « véritable stratégie d'intégration pour la défense européenne ». L'impératif serait de permettre à la France de garantir sa marge de manœuvre et de respecter ses engagements internationaux, non plus unilatéralement mais par le soutien de nos alliés, qu'il résume par : « une France indépendante, une Europe autonome » ⁽¹⁰⁾.

L'insertion de la France dans un cadre interallié, international ou de coalitions de circonstances

Ambitionnant une France « colonne vertébrale d'une défense européenne » ⁽¹¹⁾ mais demeurant au sein de l'Otan, les alliances occupent le cœur du programme de Benoît Hamon, dont elles représentent à la fois la finalité et les conditions de mise en œuvre. À l'écoute de son projet, il semble s'esquisser une approche en deux temps.

L'Otan et la solidarité outre-manche incarneraient les structures de sécurité européenne du présent. La première a prouvé, selon le candidat, son efficacité opérationnelle sur les théâtres extérieurs et doit ainsi être préservée avec une « dimension européenne » encouragée. Les Accords de Lancaster House de 2010 ont démontré, quant à eux, les bénéfices de la coopération franco-britannique en termes de programmes de recherche communs. Benoît Hamon souhaite de fait les prolonger, y compris sur le volet nucléaire ⁽¹²⁾.

Cependant, le candidat estime que ces relations, certes piliers de la défense territoriale du continent aujourd'hui, ne peuvent incarner le cadre politique futur d'une défense de l'Europe. Le repli stratégique américain commencé par le pivot d'Obama et entériné par la Présidence Trump, combiné avec le *Brexit*, rendrait impératif d'établir un « pôle européen » structuré dans une « Union de défense ». Elle permettrait, selon Benoît Hamon, d'affirmer une Europe-puissance aux intérêts stratégiques reconnus sur la scène internationale.

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

(11) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*

(12) « La solidarité outre-Manche est l'un des maillons incontournables de l'architecture de la sécurité continentale » in « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*

Sans en préciser les contours, le candidat socialiste souhaite ainsi passer « un nouveau contrat politique avec l'Europe »⁽¹³⁾, dans lequel la défense se situerait au cœur des efforts de coopération. Celle-ci se mettrait tout naturellement au service de la France qui devra y retrouver et y tenir un rôle de premier plan, dans la formation à terme d'une organisation multilatérale et mutualiste du renseignement européen. Le projet du candidat socialiste est ainsi de proposer à nos partenaires « une initiative pour construire par étapes la défense européenne, une Union de la défense »⁽¹⁴⁾. Pour cela, le projet mené par le candidat PS est d'améliorer le « *hub* européen », d'encourager les brigades binationales et d'accompagner « l'avènement » d'un état-major européen, tout en développant la collaboration autour de l'investissement du cyberspace, dans la gestion des *post*-crises et la R&D.

Dans la veine du dernier *Livre blanc* de 2013, il articule son projet en alliant les questions de « défense » et celles de « sécurité nationale ». Le point central de la collaboration et de la mutualisation des ressources européenne devrait d'après lui être mis au service du renseignement, qui après la « mise en place de *taskforces* multilatérales » et d'une Académie européenne de stratégie et de renseignement aboutirait à « une agence de renseignement européenne »⁽¹⁵⁾. Benoît Hamon est, pour cela, en accord avec ses opposants de la primaire de la gauche, qui partageaient pour la plupart – dont Manuel Valls – cette ambition.

L'un des principaux objectifs du candidat PS est de faire retrouver à la France une place prépondérante sur la scène internationale. Aucun cadre (interallié, coalitions de circonstances...) n'est plus amplement décrit que celui de l'Europe unie dans laquelle « la France sera pleinement indépendante et audible »⁽¹⁶⁾. Elle serait la seule structure régionale au sein de laquelle la France, en prenant une place prédominante, puisse atteindre le poids et les objectifs français sur la scène internationale. Cette unification permettrait à terme et à l'Europe de s'imposer comme une force pacificatrice.

Pour Benoît Hamon, l'Europe est l'espace qu'il souhaite exploiter pour structurer la politique de défense de la France. Cependant, si les frontières de la défense et de la sécurité nationale sont repoussées à l'échelle européenne, aucune définition de la taille ni des limites de ce cadre n'est précisément donnée par le candidat. De même, aucune précision sur les modalités de collaboration ou de mutualisation des efforts n'est apportée à la question des frontières européennes et de leur protection. Ce manque de précision soulève de nombreuses interrogations dans le débat suscité par la récente vague d'immigration et les réclamations des pays aux frontières de l'Europe tels que la Hongrie, la Bulgarie ou la Grèce.

(13) Benoît HAMON, *Mon projet pour faire battre le Cœur de la France* et Arnaud LEPARMENTIER, « Primaire à gauche : quatre candidats, quatre Europes », *Le Monde*, 20 janvier 2017.

(14) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 9.

(15) *Ibid.*

(16) *Mon projet pour faire battre le Cœur de la France*, *op. cit.* et Laurent LEPARMENTIER, *op. cit.*

Les engagements de la France, les capacités militaires et les contrats opérationnels : les missions des Armées

Entre 2012 et 2015, ce ne sont pas moins de 25 opérations qui ont été conduites, sur 9 théâtres d'opérations différents, et sur l'ensemble du spectre d'intensité. Nos soldats ont à la fois été engagés dans des missions d'interposition et de sécurisation en Centrafrique (*Sengaris*), d'accompagnement et d'entraînement des forces locales en Afghanistan et au Mali (*Épidote*, *Serval* et *Chammal*), mais aussi dans des manœuvres aériennes (et de soutien d'artillerie) d'ampleur au Levant (*Chammal*) et aéroterrestre en profondeur au Sahel (*Barkhane*). Combiné à l'opération *Sentinelles* qui mobilise 10 000 hommes sur le territoire national et les nouvelles missions de réassurance sur le flanc Est de l'Otan, ce surengagement et cette dispersion géographique n'est pas sans conséquences : l'usure de nos forces s'accélère, l'écart entre les Lois de programmation militaire (LPM) et leurs mises en œuvre augmente et le taux de disponibilité de nos matériels ne fait que décroître, faute de moyens et de temps pour les régénérer.

Selon un rapport de 2016 de la Cour des comptes ⁽¹⁷⁾, si l'Armée de terre est parvenue à préserver ses fonctions de « prévention » et de « protection », elle ne peut plus assurer de façon satisfaisante l'échelon national d'urgence (ENU) et donc sa fonction « alerte ». Son contrat opérationnel est largement dépassé à la fois en termes de théâtres simultanés (5 à 7 au lieu de 3) et en nombre d'unités opérationnelles (7 Groupements tactiques interarmes ⁽¹⁸⁾ en 2013 et 2014 au lieu de 4). *In fine*, l'Armée de terre doit remplir ses missions avec un effectif projeté de 4 250 hommes, bien inférieur aux 7 000 prévus.

La Marine nationale est, quant à elle, déployée de manière quasi permanente sur 5 théâtres d'opérations au détriment de ses missions de protection de nos Zones économiques exclusives (ZEE) et de la façade atlantique. Le risque de rupture capacitaire en 2017 est prégnant, en raison notamment de l'immobilisation pour arrêt technique majeur (ATM) du porte-avions *Charles-de-Gaulle* pour 18 mois mais surtout aux réductions dans les programmes d'acquisition. Un exemple parmi d'autres : sur les 11 initialement prévues, seulement 8 *Frégates multimissions* (*Fremm*) seront livrées à la Marine.

L'Armée de l'air, enfin, a mobilisé 21 chasseurs, 7 hélicoptères, 2 systèmes de drones Male (Moyenne altitude, longue endurance), 3 ravitailleurs, 6 avions de transport pour le Levant, la République centrafricaine et la Bande sahélo-saharienne (BSS), tandis que le *Livre blanc* de 2013 ne prévoyait que 3 théâtres d'opérations

(17) Rapport de la Cour des Comptes, « Les Opérations extérieures de la France 2012-2015 », octobre 2016. Les Opex génèrent 1,1 milliard de déficit par an au lieu de 850 millions d'euros au début de la décennie. Le prix unitaire d'un soldat déployé a plus que doublé (+ 121 %) à 100 000 euros. Les provisions ne représentent plus que 40 % des surcoûts que la solidarité interministérielle et les revenus extraordinaires parviennent jusqu'ici à combler.

(18) Le Groupement tactique interarme (GTIAS) est une organisation regroupant des moyens de l'infanterie, de l'artillerie, de la cavalerie et du génie, autour d'un régiment selon les contextes rencontrés.

et le déploiement de 12 chasseurs, 2 ravitailleurs, 1 système de drones. La disponibilité des hélicoptères de combat est descendue à 40 % (liée à un suremploi dans un théâtre où le sable fait des ravages dans les moteurs), et certains matériels en fin de cycle de vie, à l'instar du *C-160 Transall*, resteront en service jusqu'en 2023. Le rapport de la Cour des comptes estime ainsi que l'Armée de l'air n'a plus la possibilité d'engager de nouvelle intervention majeure à 6 mois sans une réarticulation préalable des autres théâtres. Une période de 30 mois serait même nécessaire pour la remise à niveaux de ses effectifs.

La multiplication des Opex représente ainsi des défis de 3 ordres : géopolitique, capacitaire et budgétaire. La réponse de Benoît Hamon serait de poursuivre ce haut niveau d'engagement qu'il considère impératif pour notre sécurité, par la restauration de la condition opérationnelle de nos Armées et le soutien européen. Celui-ci se traduirait de deux manières : par l'établissement d'un « hub européen » logistique et financier puis par l'exclusion totale du calcul des déficits de Maastricht du coût des Opex françaises ⁽¹⁹⁾. Cette continuité entre défenses nationale et européenne permettrait à terme la remontée en puissance « qualitative et quantitative » de nos Armées, notamment par la mutualisation des savoir-faire et des industries, à l'image du projet Kant (fusion des entreprises d'armement terrestre française et allemande Nexter et Krauss-Maffei).

Indépendamment de ce projet d'« Union de défense », le candidat s'engage à revaloriser la condition de nos militaires pour assurer le renouvellement et l'accroissement des effectifs imposés par le modèle « Au contact » de l'Armée de terre ⁽²⁰⁾. Il souhaiterait renforcer le soutien psychologique au retour de mission ⁽²¹⁾, notamment à travers les dispositifs de « sas de décompression » et restaurer l'aéromobilité de l'Armée de terre en augmentant le parc des *NH90 Caïman* de 15 à 20 unités supplémentaires ⁽²²⁾ (pour l'instant 74 appareils version terre ont été commandés et 27 version navale). Sur le volet maritime, Benoît Hamon juge le débat sur un second groupe aéronaval « nécessaire » ⁽²³⁾ et avancerait à 2021 le programme *Batsimar* ⁽²⁴⁾ pour renouveler la flotte de patrouilleurs et assurer la protection de nos ZEE. Enfin, il s'engagerait à ce qu'aucun retard n'affecte la livraison à l'Armée de l'air des 12 avions ravitailleurs *A330* du programme *MRTT*

(19) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 10.

(20) L'Armée de terre, qui doit renouveler 20 à 30 % de ses effectifs chaque année, devra, avec le modèle « Au contact », constituer la force *Scorpion*. Si elle renforce les régiments d'infanterie d'une compagnie supplémentaire, *Scorpion* fait évoluer le format de l'Armée de terre de 66 000 à 77 000 hommes.

(21) Laurent LAGNEAU, « Que proposent MM. Valls et Hamon en matière de politique de défense », *Zone Militaire, Opex360.com*, 23 janvier 2017.

(22) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 12.

(23) Le débat pour l'armement d'un nouveau porte-avions ne semble pas tranché. Le 25 janvier, Benoît Hamon évoquait la construction de deux nouveaux porte-avions pour pallier à la fin du *Charles-de-Gaulle* et il semble aujourd'hui ne parler que de la « nécessité d'un débat ». Débat de la primaire de la Belle Alliance populaire du 25 janvier 2017 : Benoît Hamon – Manuel Valls, *France 2*.

(24) Le programme des *Bâtiments de surveillance et d'intervention maritime* dont les premières livraisons ont été repoussées à 2024.

(*Multi-Role Tanker Transport*) ⁽²⁵⁾ étalée jusqu'en 2025. Cette promesse confirmerait la commande des 3 derniers *A330 Phénix* prévue en 2018, en plus des 9 autres achetés en 2015.

La question des moyens alloués à la défense, dans le cadre national et interministériel, interarmées et interallié, européen et international

Comme tous ses principaux adversaires à l'élection présidentielle, Benoît Hamon considère que le budget actuel de la défense nationale est insuffisant, et que des investissements conséquents sont à prévoir pour maintenir les capacités militaires de la France aux alentours des années 2030 et 2040. Le candidat PS veut « définir un modèle d'Armées complet et cohérent, dimensionné non plus en fonction de contraintes budgétaires, mais avant toute chose en fonction des menaces auxquelles nous devons parer » ⁽²⁶⁾. Ainsi, il souhaite proposer une remontée en puissance qui ne serait pas une « course aux armements » mais qui suivrait un principe de « juste suffisance » axée sur 3 priorités : la remise à niveau des conditions opérationnelles ; contrer les déficits capacitaires par de nouveaux programmes d'équipements ; enfin, assurer une modernisation de la dissuasion nucléaire.

Néanmoins, la fameuse question des « 2 % du PIB », jugés impératifs notamment par le Chef d'état-major des Armées Pierre de Villiers ⁽²⁷⁾, n'est pas très pertinente pour Benoît Hamon. Pourquoi ? Car la sécurité de la France dépasse, selon lui, le cadre et les fonctions du seul ministère de la Défense, en raison de la diversité des menaces dont nous faisons l'objet. C'est pourquoi le candidat préconise un budget qui serait commun à « la défense et la sécurité », et qui représenterait 3 % du PIB ⁽²⁸⁾. Le budget de la défense est à ce jour de 32,6 milliards d'euros, hors pensions ; celui dédié à la sécurité est de l'ordre de 13 Mds €. Les ministères de la Défense et de l'Intérieur devront ainsi se voir octroyer un minimum de 10 milliards d'euros supplémentaires afin d'atteindre l'objectif précité. Ces déclarations de Benoît Hamon tranchent cependant avec son *Projet pour faire battre le cœur de la France* qui annonce une nouvelle Loi de programmation militaire (LPM) augmentant progressivement le budget de la défense jusqu'à 2 % du PIB à l'horizon 2022.

Cet effort financier sera en partie compensé par un effort d'organisation de la commande publique afin de respecter les délais et d'éviter les dépassements budgétaires. En outre, Benoît Hamon propose d'exclure de la règle d'or des 3 %

(25) Les *A330 Phénix* remplaceront les ravitailleurs Boeing *C-135FR* et *KC-135R* de fabrication américaine et qui furent livrés en 1964 à la création des Forces aériennes stratégiques (FAS). La mention du programme *MRTT* par Benoît Hamon n'est pas anodine : à la fois nécessaire à la projection de force et à la composante aérienne de notre dissuasion, elle est la clé de l'autonomie stratégique et de notre capacité à « entrer en premier ».

(26) Voir les réponses de Benoît HAMON aux questions de Joseph HENROTIN pour la revue *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, mars-avril 2017, p. 85.

(27) Tribune de Pierre DE VILLIERS dans le journal *Les Échos*, 20 décembre 2016.

(28) Voir les réponses de Benoît HAMON dans *DSI*, *op. cit.*

de Maastricht les dépenses militaires qui seraient supérieures à la moyenne de celles européennes ⁽²⁹⁾. On peut d'ailleurs penser que c'est pour défiscaliser des critères de l'Union européenne une plus grande partie des dépenses militaires que Benoît Hamon regrouperait les budgets de l'Intérieur et de la Défense. Surtout, le candidat souhaite, par l'« Union de défense » européenne, « fédérer les savoir-faire » et opérer des économies d'échelle dans le développement et l'utilisation du matériel ⁽³⁰⁾.

Benoît Hamon entend conserver une supériorité technologique par la recherche des « innovations de rupture » en portant à 1 milliard d'euros le budget pour la recherche militaire, ceci par le biais d'une augmentation de 300 millions d'euros par an, qu'il combinera avec la création d'un fonds européen de défense confié à l'Agence européenne de Défense ⁽³¹⁾. Les éloges faits par le candidat à Jean-Yves Le Drian pour les exportations d'armes effectuées sous son mandat ⁽³²⁾ laissent à penser que Benoît Hamon entend encourager les résultats exceptionnels de l'année 2016 et ainsi rentabiliser les investissements dédiés à la recherche militaire.

Enfin, la nouvelle LPM devrait être combinée à un Plan pluriannuel de couverture sociale pour améliorer la condition des militaires et de leurs familles. Il permettra de fournir des conditions de vie plus saines, par la rénovation des casernes et par la reconversion des militaires dans le secteur privé, entre autres. Surtout, il faudrait selon Benoît Hamon, mieux prendre en compte la situation des conjoints et des enfants de militaires. Il veut notamment améliorer l'accompagnement de ces personnes ⁽³³⁾.

La question de la participation des citoyens à la défense

Le candidat socialiste n'insiste sur le lien entre l'Armée et la Nation que de manière assez vague, rappelant son importance, soulignant l'effort financier auxquels les Français devront adhérer pour leur sécurité. Il ne souhaite toutefois pas relancer le service militaire national, le jugeant inutile, trop onéreux, voire dangereux, en ce qu'il détourne une partie des cadres de leurs missions.

L'effort sera porté sur la Garde nationale qui regroupe les réservistes et les volontaires de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police. Sur le terrain national, Benoît Hamon semble vouloir remplacer l'Armée d'active, engagée dans l'opération *Sentinelle*, par un effort de la Réserve opérationnelle ⁽³⁴⁾. Celle-ci serait dotée d'une doctrine d'emploi claire et de nouveaux moyens financiers. Le candidat

(29) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 10.

(30) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 9 et p. 14.

(31) *Ibid.*

(32) Voir les réponses de Benoît HAMON dans *DSI*, *op. cit.*

(33) « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 17-19.

(34) « C'est dans le cadre de ce lien entre la Nation et son armée que je souhaite évoquer les suites à donner à l'opération *Sentinelle* » in « Allocution sur la politique de défense de la France », *op. cit.*, p. 19.

préconise aussi une transformation du statut de réserviste. Le but serait vraisemblablement de se rapprocher du système canadien, qui offre une formation plus régulière et à géométrie variable, permettant à ceux qui le souhaitent d'être engagés jusqu'à plusieurs mois d'affilée. Une réflexion sera portée sur l'extension à toute la Garde nationale, c'est-à-dire à la réserve de la Police et de la Gendarmerie, du dispositif *Guépard* ⁽³⁵⁾, qui permet actuellement de mobiliser sur le territoire national, sous 48 heures, 5 500 réservistes de l'Armée de terre tenus en alerte.

Conclusion

Le candidat socialiste, tout en voulant maintenir la France dans le rang des grandes puissances militaires, semble adopter une retenue la confinant à l'indétermination stratégique. L'Armée française sera, certes, renforcée. Les alliances, en particulier avec l'Union européenne, seront affermies. Néanmoins, Benoît Hamon aborde avec scepticisme l'interventionnisme des années précédentes et semble préférer une voie legaliste et diplomatique à une autre basée sur la « militarisation » ou sur ce qu'il juge être des « courses à l'armement ».

Le surplus de ressources budgétaires semble davantage représenter, dans son esprit, un effort de « rattrapage » pour atteindre les objectifs des contrats opérationnels que la recherche de nouvelles capacités. Attaché à résoudre les écarts capacitaires, à revaloriser la condition des soldats et à dégager des ressources pour ses réformes, son programme de défense semble proposer une vision sur les moyens de financer, d'organiser et d'armer l'Armée française, sans toutefois se prononcer davantage sur les conditions et les raisons de ses futurs engagements.

(35) DICOD : « Le dispositif d'alerte des réservistes : la réserve *Guépard* », 4 avril 2013.

Benoît Hamon, « Parti Socialiste »
Une Europe autonome pour une France indépendante

Éléments de bibliographie

COUR DES COMPTES : « Les Opérations extérieures de la France 2012-2015 » (Rapport), octobre 2016, 160 pages (www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Les-operations-exterieures-de-la-France-Opex).

DICOD : « Le dispositif d'alerte des réservistes : la réserve *Guépard* », 4 avril 2013 (www.defense.gouv.fr/actualites/la-vie-du-ministere/le-dispositif-d-alerte-des-reservistes-le-guepard-reserve).

Débat de la primaire de la Belle Alliance populaire du 25 janvier 2017 : Benoît Hamon – Manuel Valls, *France 2* (www.youtube.com/watch?v=OAJ2fCTTehY).

HAMON Benoît : « Allocution sur la politique de défense de la France », Strasbourg, 23 mars 2017 (www.hamon2017.fr/2017/03/23/mon-projet-pour-la-politique-de-defense-de-la-france/).

HAMON Benoît : *Mon projet pour faire battre le Cœur de la France* (www.benoithamon2017.fr/le-projet/).

« Les réponses de... Benoît HAMON, candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2017 » ; *Défense & Sécurité Internationale (DSI)* n° 128, mars-avril 2017.

LAGNEAU Laurent : « Que proposent MM. Valls et Hamon en matière de politique de défense », *Zone Militaire, Opex360.com*, 23 janvier 2017.

LE DRIAN Jean-Yves : *Qui est l'ennemi ?*, Les Éditions du Cerf, 2016 ; 80 pages.

LEPARMENTIER Arnaud : « Primaire à gauche : quatre candidats, quatre Europes », *Le Monde*, 20 janvier 2017

VILLIERS (DE) Pierre : « Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre », *Les Échos*, 20 décembre 2016 (www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211613635015-le-prix-de-la-paix-cest-leffort-de-guerre-2051928.php).

Conclusion

Jérôme PELLISTRANDI

| Colonel, rédacteur en chef de la *Revue Défense Nationale*.

L'élection présidentielle de 2017 s'inscrit dans une rupture stratégique majeure mettant fin à la période ayant suivi la chute du mur de Berlin et qui n'avait pas été réellement anticipée, même si les travaux des Livres blancs de 2008 et 2013 ont été pertinents quant à l'analyse des menaces globales.

En effet, depuis la fin de la guerre froide, les mandats présidentiels s'étaient traduits par une diminution drastique des moyens dédiés à notre défense dont des déflations d'effectifs sans précédent depuis le retour des unités engagées à l'issue de la guerre d'Algérie. Le quinquennat actuel s'inscrivait dans la continuité du précédent et espérait qu'avec le retrait d'Afghanistan, le fardeau serait allégé opérationnellement et donc budgétairement. Las, il n'en fut rien puisque dès janvier 2013, il fallut déclencher l'opération *Serval* au Mali – devenue *Barkhane* et concernant toute la bande sahélo-saharienne – puis quelques mois plus tard *Sangaris* en République centrafricaine, démontrant certes les qualités de réactivité et d'adaptation de nos forces mais aussi que les crises ne cessaient pas, voire s'amplifiaient, suscitant alors des doutes sur la pertinence des réductions en cours.

L'année 2015 marque un bouleversement dramatique avec les attaques terroristes sanglantes contre notre pays. L'engagement massif – là encore dans l'urgence – de nos forces avec l'opération *Sentinelle* – indispensable pour contrer de nouvelles agressions – oblige alors à revoir les choix politiques qui avaient été faits avec la LPM actualisée 2014-2019. La LPM révisée en 2015 a vu la fin des déflations et une légère inflexion à la hausse du budget pour répondre dans les plus brefs délais aux nouvelles exigences opérationnelles. Et ce n'est pas un hasard si en 2016, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, publie un livre intitulé *Qui est l'ennemi ?*, considérant que la France était en guerre contre le djihadisme islamiste incarné par *Daesh*.

Le temps des « dividendes de la paix » est donc désormais révolu. Nul doute que l'effort de défense ne peut plus être négligé car la sécurité des Français est redevenue une priorité et une exigence politique à l'heure des élections. Il est vrai que, jusqu'à présent, les questions de défense faisaient l'objet d'un certain consensus entre les partis politiques, en particulier à partir de 1981 et la présidence Mitterrand – celui-ci endossant sans sourcilier la stature gaullienne de chef des

armées –, seuls les extrêmes remettaient en cause les choix faits, soit par pacifisme invétéré, soit par anti-américanisme affiché. Et de fait, les propositions de défense des candidats aux précédents suffrages ne constituaient pas une priorité mais, au mieux, une figure imposée.

Il n'en est rien cette année avec la prise de conscience que la défense est redevenue un enjeu mais que des clivages profonds existent désormais entre les candidats, comme par exemple la nature de nos alliances. Le débat a donc été ouvert dans la mesure où aucun des prétendants à l'Élysée, et ce, dès les primaires, ne pouvait ignorer la nouvelle attente des Français sur le sujet de la sécurité dans un climat anxiogène lié au terrorisme islamiste. Des publications, des *interviews* et des travaux sur la thématique « défense » ont donc accompagné cette campagne qui arrive à son terme.

Toutefois, c'est avec un intérêt tout particulier que la *RDN* a appuyé le projet innovant conduit par les étudiants du Master Relations internationales (Paris II/Paris IV) pour décrypter, au delà des discours, les projets « défense ». De ce fait, il était opportun de proposer une analyse critique de leurs programmes à travers une grille de lecture unique, permettant ainsi d'avoir une démarche comparative autour des cinq questions proposées par les étudiants du séminaire dirigé par le Professeur Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'Éducation nationale. Ce travail très complet s'est appuyé sur de nombreux échanges très fructueux, contribuant ainsi au nécessaire débat sur cet enjeu majeur, alors même que les opinions des uns et des autres pouvaient diverger. C'est ainsi qu'il fallait faire abnégation de ses propres convictions politiques pour aborder de façon académique – donc rigoureuse – les données fournies par les candidats et leurs équipes. Ce n'est donc pas un travail « militant » mais bien un travail universitaire avec ses exigences scientifiques.

Il faut donc saluer cette initiative qui démontre par ailleurs que le lien entre les Armées et la Nation est une réalité par l'engagement de ces jeunes citoyens à travailler sur les questions de défense dont certains en seront les acteurs de demain. C'est leur génération qui aura ainsi à mettre en œuvre les *SNLE 3G* ou encore le successeur du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, programmes dont lesancements concerneront le prochain Président.

Il reste à souhaiter que le travail effectué permettra de contribuer à l'indispensable débat stratégique dont la France a besoin mais aussi à conforter la place de la défense dans la formation des étudiants. Cette initiative du Master Relations internationales (Paris II/Paris IV) y a contribué et ne constitue sans aucun doute qu'une étape dans cette relation croisée entre Défense et Université.

Après tout, l'Université et les Armées sont des institutions dont l'histoire se confond avec celle de la France.

Table des matières

- 3 **Les chantiers de la défense en 2017**
TRISTAN LECOQ
- 9 **Introduction à la méthode**
CHARLOTTE LE BRETON
- 13 **Jean-Luc Mélenchon, « La France insoumise »**
Pour un nouvel indépendantisme menant à la paix
RACHEL JEAN (rapporteuse), JÉRÉMY BAOT, CÉCILE CAZAUMAYOU,
CAROLINE ÉLISABETH MARIDAT et HÉLOÏSE WIART
- 23 **Marine Le Pen, « Front National »**
Pour une France souveraine et un dialogue entre Nations libres
CHARLOTTE LE BRETON (rapporteuse), BORIS AVRIL-TERRONES,
APOLLINE JACQUOT et MANON OLIVARD
- 37 **François Fillon, « Les Républicains »**
Défense : la cohérence au prix de l'ambition
ENGUERRAND DUCOURTIL (rapporteur), ANTOINE DEBARBOUILLE,
MAXIME HANNEBIQUE et RONAN HILL
- 45 **Emmanuel Macron, « En Marche ! »**
Vers une défense internationalisée et dématérialisée
LEONARD DAVID-CIEUTAT (rapporteur), MAUD ABA'A et EMMA RAMIERE
- 61 **Benoît Hamon, « Parti Socialiste »**
Une Europe autonome pour une France indépendante
GUILLAUME CORBET (rapporteur), EMMA MARTY et VINCENT TOURRET
- 71 **Conclusion**
JÉRÔME PELLISTRANDI

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)

Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, Paris VII

Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07

Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.fr - redac@defnat.com

Directeur de la publication : Alain Coldefy - Tél. : 01 44 42 31 92

Rédacteur en chef : Jérôme Pellistrandi - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédactrice en chef adjointe : Audrey Hérisson

Secrétaire général et *webmaster* : Paul Laporte - Tél. : 01 44 42 31 91

Secrétaire général de rédaction : Pascal Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 31 90

Assistante de direction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 31 92

Secrétaires de rédaction : Marie-Hélène Mounet, Jérôme Dollé

Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23

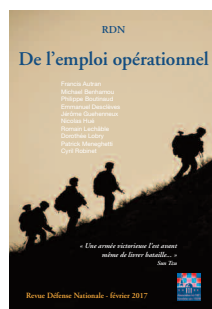
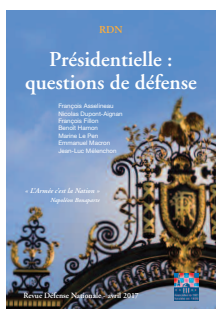
Chargé d'études : Laurent Henninger - Tél. : 01 44 42 31 91

Régie publicitaire (ECPAD) : Karim Belguedour - Tél. : 01 49 60 58 56

DL 90878 - 2^e trimestre 2017 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1019 G 85493 du 4 décembre 2014

Imprimée par Bialec, 23 Allée des Grands Pâquis, 54180 Heillecourt

Plongez-vous au cœur de l'actualité de défense



Abonnez-vous

Tarif étudiant : 50 €(papier) ou 30 €(PDF)

Tarif normal : 95 €(papier) ou 60 €(PDF)

La *Revue Défense Nationale* est aussi sur le *web* en accès libre :

- articles d'actualité (Tribune),
- articles d'archives (Florilège),
- recensions d'ouvrages récents.

www.defnat.com



Conférence

La défense et la sécurité nationale dans les programmes présidentiels

L'élection présidentielle de 2017 se situe à un tournant historique des politiques de défense et de sécurité nationale, au début du XXI^e siècle : leurs enjeux et leurs objets ne sauraient se limiter, comme hier et pour essentiel que cela demeure, au « ...fonctionnement normal et régulier des pouvoirs publics ». La frontière entre la défense et la sécurité nationale disparaît à mesure que la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure disparaît elle aussi.

Tristan LECOQ

*
**

L'idée d'une réflexion plus poussée autour des différents projets présidentiels est ainsi née, assez naturellement, chez notre Professeur. C'est, en effet, dans le cadre du séminaire intitulé « La France et sa défense à l'époque contemporaine : Histoire, actualités, enjeux » (notamment proposé dans le cadre des Masters « Armées, défense et sécurité » – Paris IV – et « Relations internationales » – Paris II-Paris IV) qu'il dispense, que M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'Éducation nationale et Professeur des Universités associé, a soumis à ses étudiants cette idée d'analyser « La défense et la sécurité nationale dans les programmes présidentiels ».

Charlotte LE BRETON



CENTRE THUCYDIDE
analyse et recherche
en relations internationales

LES JEUNES
INTERNATIONALISTES



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la **Revue Défense Nationale** assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale lui permet de participer activement au renouvellement du débat stratégique. La **Revue Défense Nationale** permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.